



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Portrait de la pauvreté et des inégalités

Janvier 2007

Analyse et rédaction : Julie Thibeault, agente de recherche
Collaboration : Mariella Collini et Lili Germain, agentes de recherche

Reproduction autorisée avec mention de la source. Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4P7
Téléphone : 819-762-0774
Télécopieur : 819-797-0960
Pour télécharger la version PDF : www.observat.qc.ca

Table des matières

Introduction	4
1. État de situation de la pauvreté et des inégalités en Abitibi-Témiscamingue	5
1.1. L'indicateur du seuil de faible revenu de Statistique Canada	5
1.1.1. La population totale vivant sous le seuil de faible revenu.....	6
1.1.2. Les distinctions selon les groupes d'âge et le sexe chez les personnes sous le seuil de faible revenu	7
1.1.3. Les membres de familles biparentales et monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu	10
1.2. La mesure de faible revenu de Statistique Canada	15
1.3. L'indice de défavorisation matérielle et sociale	19
2. Les facteurs de vulnérabilité	22
2.1. La sphère matérielle.....	22
2.1.1. L'activité sur le marché du travail	22
2.1.2. L'inactivité : les prestataires de l'assistance-emploi	26
2.1.3. Les revenus et transferts gouvernementaux	29
2.1.4. Le logement	34
2.1.4.1. L'accessibilité financière des logements	34
2.1.4.2. L'état des logements	36
2.1.4.3. Le parc de logements sociaux	36
2.1.5. Le transport collectif	38
2.2. La sphère sociale	41
2.2.1. La faible scolarisation et l'analphabétisme	41
2.2.2. Le réseau de soutien social	42
2.2.3. L'espérance de vie et de santé	43
2.2.4. L'insécurité alimentaire	45
2.2.5. Les naissances de mères faiblement scolarisées	46
3. Un bref regard sur la situation des Premières Nations	47
3.1. La faible scolarisation	48
3.2. Le marché du travail	48
3.3. Le revenu des populations.....	49
Annexe 1. Tableaux synthèse des territoires (MRC) de l'Abitibi-Témiscamingue	52
Bibliographie	62

Introduction

Nous avons connaissance d'actions de lutte contre la pauvreté dans les sociétés mésopotamiennes plusieurs siècles avant le début de notre ère !¹

La pauvreté est une réalité tellement complexe qu'aucun indicateur statistique ne permet de la mesurer directement. Aucun. Il est paradoxal et malheureux qu'un état de fait aussi réel et tangible que la pauvreté soit si difficile à mesurer précisément.

Les personnes vivant la pauvreté ont généralement des ressources matérielles, culturelles ou sociales limitées, si bien qu'elles n'ont pas accès au niveau de vie minimal jugé acceptable dans une société donnée. Elles vivent d'abord une pauvreté pécunière, manquant d'argent pour se nourrir, s'habiller, se loger convenablement. Elles connaissent souvent une pauvreté de leurs conditions de vie, qui ne leur permettent pas de mener une existence décente dans la société. Plusieurs doivent aussi conjuguer avec une pauvreté de leurs potentialités, souvent due à une faible scolarisation, qui fait que ces personnes manquent de moyens pour se sortir de leur état de pauvreté. Enfin, plusieurs autres personnes vivent aussi une « pauvreté humaine », n'ayant pas accès à un niveau de soutien social adéquat, un accès à la culture ou aux divertissements qui leur permettraient d'occuper la place qui leur revient au sein de la société.

Ainsi, dans un processus de quantification de la pauvreté et des inégalités dans une région donnée, l'Abitibi-Témiscamingue en l'occurrence, nombreux sont les aspects dont il faut tenir compte, au-delà de la situation financière de la population. À ce titre, on compte entre autres l'accessibilité au logement, la scolarisation, l'accès au marché du travail, la santé, etc. Dans le cadre de ce portrait, nous prendrons connaissance d'un lot d'indicateurs permettant tantôt d'identifier les personnes vivant avec moins de moyens que les autres, tantôt de mesurer les facteurs de vulnérabilité qui expliquent ou peuvent entraîner cet état de pauvreté, qui touchait une personne sur huit dans la région selon les plus récentes données.

Il faut savoir, aussi, que le lot de statistiques disponibles à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue ou encore des territoires de MRC pouvant illustrer précisément la thématique qui nous intéresse ici est limité par rapport à ce qui est disponible à l'échelle québécoise ou canadienne. Il a donc fallu composer avec l'offre d'information. Ce portrait quantitatif ne prétend pas, à lui seul, faire le portrait complet de la pauvreté et de l'appauvrissement dans la région. Un portrait qualitatif, tout en nuances et en descriptions, serait bienvenu pour compléter l'apport des chiffres. Le présent portrait se veut donc un document de base dans lequel on retrouve un nombre limité d'indicateurs qui tentent d'illustrer ou de cerner le phénomène de la pauvreté. Il est essentiellement régional, et on trouvera un lot d'informations découpées par territoires de MRC en annexe.

Le chapitre premier traite des indicateurs permettant de mesurer, non pas la pauvreté en tant que telle, puisque c'est impossible, mais quelles sont les personnes vivant avec un revenu se situant sous le seuil de faible revenu, donc dans une situation économique précaire.

Le second chapitre porte sur les facteurs de vulnérabilité pouvant mener à la pauvreté. Y seront discutés le marché du travail, les revenus, la scolarisation, le logement ainsi que l'isolement social et géographique. Également, on abordera l'espérance de vie, l'insécurité alimentaire et les naissances de mères faiblement scolarisées.

Un troisième chapitre est consacré aux Premières Nations du territoire. Un survol de leur situation en regard de la sous-scolarisation, du marché du travail et du revenu y est proposé.

À la suite de la conclusion, on trouve en annexe cinq tableaux résumant les principales statistiques illustrant le mieux la pauvreté et les inégalités dans les différents territoires de MRC de la région. Une brève analyse accompagne les statistiques.

¹ Encyclopédie Wikipédia. <http://fr.wikipedia.org>

1. État de situation de la pauvreté et des inégalités en Abitibi-Témiscamingue

Si la pauvreté ne se mesure pas directement, la manière de s'en approcher le plus possible est de jeter un regard détaillé sur les statistiques entourant le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR), deux outils complémentaires proposés par Statistique Canada. L'agence fédérale s'oppose toutefois vivement à ce que ces deux mesures soient utilisées comme des mesures de la pauvreté à proprement parler². La pauvreté, rappelle l'agence, comporte une forte composante politique, et les deux mesures proposées ne tiennent compte ni du patrimoine accumulé, ni des dettes, etc. Une personne qui vit avec peu de moyens financiers peut être en meilleure santé financière qu'une autre qui gagne davantage mais qui est fortement endettée ! Ces dernières échappent d'ailleurs aux statistiques du faible revenu, qui ne se basent que sur les revenus.

1.1. L'indicateur du seuil de faible revenu de Statistique Canada

L'une des mesures les plus répandues pour quantifier la part de personnes plus susceptibles de vivre dans la pauvreté est celle du seuil de faible revenu (SFR). Cette mesure, qui existe depuis près de 40 ans, repose sur un postulat assez simple : quiconque a un revenu se situant en deçà du seuil-limite correspondant à sa situation (selon la taille de sa famille et la taille de son secteur de résidence) est considéré à faible revenu, car il doit consacrer une part de son revenu supérieure d'au moins 20 % à l'achat des trois nécessités que sont la nourriture, les vêtements et le logement. Donc, si la moyenne des familles de quatre personnes consacre 35 % de leur revenu à se nourrir, s'habiller et se loger, on considère à faible revenu les familles devant y consacrer au moins 55 % du revenu.

Les seuils de faible revenu sont ajustés annuellement par Statistique Canada en tenant compte du taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation. On utilisera, dans le cadre de ce portrait, les taux établis pour l'année 2000, année de référence du recensement de 2001, qui s'intéressait aux revenus déclarés pour l'année précédente. À des fins d'information, le tableau des seuils en vigueur pour 2005 est aussi présenté.

La plupart des municipalités de la région étaient considérées, en 2000, comme des « régions rurales » pour Statistique Canada, sauf Ville-Marie, Macamic, Témiscaming, certains quartiers de Rouyn-Noranda, La Sarre, Amos, Val-d'Or, Malartic et Senneterre (ville), qui appartenaient à la catégorie urbaine de « moins de 30 000 habitants ». Il arrive aussi que certaines parties de certaines municipalités soient classées rurales et d'autres urbaines.

² Malgré les mises en garde de Statistique Canada, quelques organismes crédibles tel le Conseil national du bien-être social, utilisent tout de même ces indicateurs comme des « taux de pauvreté ».

Tableau 1
Les seuils de faible revenu avant impôt au Canada, 2000

Taille de la famille (nombre de personnes)	Taille du secteur de résidence				
	Régions urbaines				Régions rurales ²
	500 000 habitants ou plus	100 000 à 499 999 habitants	30 000 à 99 999 habitants	Moins de 30 000 habitants ¹	
1	18 525 \$	15 955 \$	15 586 \$	14 509 \$	12 753 \$
2	23 063 \$	19 861 \$	19 739 \$	18 061 \$	15 876 \$
3	28 353 \$	24 417 \$	24 266 \$	22 204 \$	19 517 \$
4	34 425 \$	29 646 \$	29 463 \$	26 960 \$	23 698 \$
5	39 044 \$	33 623 \$	33 417 \$	30 577 \$	26 877 \$
6	44 035 \$	37 923 \$	37 689 \$	34 486 \$	30 314 \$
7 et plus	49 026 \$	42 221 \$	41 961 \$	38 395 \$	33 749 \$

Source : Statistique Canada. *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002, 2005.*
<http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/75F0002MIF2005003.pdf>

1. Les régions urbaines de moins de 30 000 habitants comprennent les villes dont la population se situe entre 15 000 et 30 000 habitants, et les petites régions urbaines. Celles-ci ont une concentration démographique minimale d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré selon les chiffres du recensement précédent. Elles ont tout au plus 14 999 habitants.

2. Une région rurale compte moins de 1 000 habitants et moins de 400 habitants au kilomètre carré.

Tableau 2
Les seuils de faible revenu avant impôt au Canada, 2005

Taille de la famille (nombre de personnes)	Taille du secteur de résidence				
	Régions urbaines				Régions rurales
	500 000 habitants ou plus	100 000 à 499 999 habitants	30 000 à 99 999 habitants	Moins de 30 000 habitants	
1	20 778 \$	17 895 \$	17 784 \$	16 273 \$	14 303 \$
2	25 867 \$	22 276 \$	22 139 \$	20 257 \$	17 807 \$
3	31 801 \$	27 386 \$	27 217 \$	24 904 \$	21 891 \$
4	38 610 \$	33 251 \$	33 046 \$	30 238 \$	26 579 \$
5	43 791 \$	37 711 \$	37 480 \$	34 295 \$	30 145 \$
6	49 389 \$	42 533 \$	42 271 \$	38 679 \$	33 999 \$
7 et plus	54 987 \$	47 354 \$	47 063 \$	43 063 \$	37 853 \$

Source : Statistique Canada. *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002, 2005.*

1.1.1. La population totale vivant sous le seuil de faible revenu

Lorsque l'on traite des seuils de faible revenu, il est de mise de troquer notre réflexe de comparaison des MRC entre elles, ou de la situation régionale par rapport à celle du Québec. C'est que, statistiquement, ces comparaisons peuvent mener à des interprétations erronées. La réalité vécue dans chaque territoire est différente, et le coût de la vie diffère selon que l'on vit en ville, ou en campagne. Statistique Canada applique des seuils de faible revenu à la carte à chaque individu dans les ménages de la région, en fonction de la taille de son ménage et de son secteur de résidence. Il est donc inadéquat de comparer en eux des territoires géographiques différents. Mieux vaut suivre dans le temps l'évolution de la situation au sein d'un même territoire, et le comparer uniquement à lui-même.

En 2000, année du dernier recensement disponible, une personne sur six affiche un revenu se situant en deçà du seuil de faible revenu dans les ménages de la région, soit 22 170 personnes. En proportion, ce groupe de personnes moins bien nanties que la moyenne représente 15,7 % de la population régionale.

En 1995, les personnes sous le seuil de faible revenu se chiffraient à 26 580 dans la région, représentant 17,8 % de la population. La situation s'est donc améliorée durant le dernier quinquennat.

En portant notre regard sur une période plus longue, soit dix années, le constat est tout autre. En 1990, les personnes sous le seuil de faible revenu se chiffraient à 21 375, représentant une part de 14,5 % de la population régionale. Le nombre de personnes sous le seuil de faible revenu est donc supérieur aujourd'hui à ce qu'il était en 1990 (+795) tandis que la population totale, elle, est inférieure de 6 000 individus. La situation actuelle est donc légèrement moins favorable que celle qui prévalait en 1990.

Au sein des différents territoires, le même scénario se répète. La situation, plus enviable en 1990, s'est détériorée en 1995, pour afficher une certaine amélioration en 2000. À contre courant, le Témiscamingue améliore quant à lui sa situation de façon linéaire depuis 1990. C'est d'ailleurs dans cette MRC que l'on retrouve le plus mince taux de personnes sous le seuil de faible revenu.

Tableau 3
La population vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés selon les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1990, 1995 et 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
2000							
Population totale dans les ménages privés	23 705	21 665	39 090	16 330	40 490	141 280	7 058 340
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (N)	3 520	3 530	6 155	2 275	6 690	22 170	1 345 490
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (%)	14,9	16,3	15,7	13,9	16,5	15,7	19,1
1995							
Population totale dans les ménages privés	24 515	23 185	42 170	16 990	42 550	149 405	6 973 155
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (N)	3 960	4 390	7 380	2 505	8 345	26 580	1 630 915
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (%)	16,2	18,9	17,5	14,7	19,6	17,8	23,4
1990							
Population totale dans les ménages privés	24 285	23 630	41 305	16 365	41 535	147 115	6 714 790
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (N)	3 100	3 895	5 360	2 810	6 220	21 375	1 278 400
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (%)	12,8	16,5	13,0	17,2	15,0	14,5	19,0

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996 et 2001.

1.1.2. Les distinctions selon les groupes d'âge et le sexe chez les personnes sous le seuil de faible revenu

Si l'on analyse la répartition selon le sexe et le groupe d'âge des personnes vivant sous le seuil de faible revenu, on remarque que les femmes sont plus nombreuses à vivre avec un revenu se situant en deçà du seuil (17,0 %) que les hommes (14,3 %). En 2000, donc, près d'une femme sur six et un homme sur sept vivent sous le SFR, soit respectivement 12 010 femmes et 10 160 hommes. La situation des femmes s'est améliorée par rapport à 1995, où 19,8 % d'entre elles avaient un revenu se situant sous le seuil. Les hommes aussi étaient plus nombreux, proportionnellement, à vivre sous le seuil en 1995, avec une part de 15,9 % dans cette situation.

Les groupes d'âge les plus nombreux, en proportion, à avoir un revenu sous le SFR sont les 18-24 ans, les 55-64 ans et les 75 ans et plus. Il est important de souligner qu'à compter de 75 ans, la grande part de personnes se situant sous le SFR s'explique en fait par la forte proportion de femmes dans cette situation, qui concerne près de quatre fois moins les hommes de 75-84 ans et trois fois moins ceux ayant franchi les 85 ans.

Si les situations de faible revenu sont fréquentes chez les aînés, on remarque qu'ils ont amélioré leur situation entre les deux derniers recensements. En 1995, les aînés comptaient 21 % de leur population sous le SFR, et cette part a chuté à 16 % en 2000, suivant l'embellie globale du nombre de personnes sous le SFR. Au sein même des aînés, on remarque que plus elles prennent de l'âge, plus les personnes vivent une situation financière précaire, les femmes tout particulièrement. Les personnes aînées vivant seules sont particulièrement à risque de vivre sous le SFR. Ainsi, parmi les aînés sous le SFR, plus des trois quarts (77,8 %) vivent seuls. On devrait parler au féminin puisqu'il ne s'agit pratiquement que de femmes (80,9 %).

Les enfants âgés entre 0 et 5 ans sont aussi nombreux à vivre dans une situation de faible revenu : 18,3 % de l'ensemble des enfants de 0 à 5 ans de la région vivent sous le SFR, soit 1 810 enfants. Leurs aînés âgés entre 6 et 14 ans sont à peine moins nombreux, en proportion, à vivre une situation difficile : 15,6 % d'entre eux vivent sous le SFR. En nombres absolus, toutefois, ils sont plus nombreux à vivre dans une situation de précarité financière, soit 2 845 enfants.

Tableau 4
Nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Hommes		Femmes		Sexes réunis	
	N	%	N	%	N	%
0-5 ans	915	17,2	895	19,5	1 810	18,3
6-14 ans	1 435	15,9	1 410	15,4	2 845	15,6
15-17 ans	365	11,1	395	11,7	760	11,4
18-24 ans	1 255	19,5	1 410	22,5	2 660	21,0
25-34 ans	1 145	13,9	1 525	17,6	2 675	15,8
35-44 ans	1 575	12,0	1 740	13,9	3 325	13,0
45-54 ans	1 440	12,6	1 410	13,0	2 850	12,8
55-64 ans	1 350	19,1	1 470	21,6	2 820	20,4
65-74 ans	510	11,0	875	17,6	1 380	14,4
75-84 ans	130	6,9	740	27,1	875	18,9
85 ans et plus	30	8,1	130	23,6	170	18,7
Total	10 160	14,3	12 010	17,0	22 170	15,7

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Agence de santé et des services sociaux selon le recensement 2001 de Statistique Canada.

Tableau 5
Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, le sexe et le territoire, Abitibi-Témiscamingue, 2000

		0-17 ans	18-34 ans	35-64 ans	65 ans ou +	Total
MRC Abitibi	Hommes	475	355	795	65	1 705
	Femmes	505	420	630	260	1 820
	Sexes réunis	985	775	1 425	340	3 520
MRC Abitibi-Ouest	Hommes	430	360	740	100	1 635
	Femmes	320	460	795	320	1 895
	Sexes réunis	750	820	1 530	425	3 530
Ville de Rouyn-Noranda	Hommes	705	805	1 110	220	2 830
	Femmes	715	860	1 285	460	3 325
	Sexes réunis	1 420	1 670	2 390	680	6 155
MRC de Témiscamingue	Hommes	300	210	430	105	1 050
	Femmes	315	310	420	220	1 220
	Sexes réunis	615	500	865	290	2 270
MRC de La Vallée-de-l'Or	Hommes	790	680	1 290	180	2 940
	Femmes	850	885	1 500	520	3 745
	Sexes réunis	1 645	1 565	2 795	695	6 690

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Agence de santé et des services sociaux selon le recensement 2001 de Statistique Canada.

Chez les hommes, les deux groupes d'âge qui vivent une situation financière plus difficile sont les 18-24 ans et les 55-64 ans. Chez les femmes, c'est d'abord les 75-84 ans qui vivent, en proportion, la situation la plus difficile, suivis des 85 ans et plus, puis des 18-24 ans et des 55-64 ans, comme chez les hommes. Si les femmes connaissent une situation particulièrement difficile en vieillissant, cela s'explique, entre autres, par le fait qu'elles doivent souvent vivre une partie de leur vie seules, ayant une espérance de vie plus longue. De plus, une part importante d'entre elles ont été moins présentes sur le marché du travail au cours de leur vie, entraînant des revenus inférieurs à la retraite.

En somme, le tableau-synthèse par grandes périodes de vie nous montre encore plus clairement la situation de nos groupes de personnes : l'ensemble des enfants de la région vivent sous le SFR dans une proportion de 15,6 %. Les jeunes adultes et étudiants âgés entre 18 et 24 ans sont plus nombreux dans cette situation : 21,0 %. Les adultes âgés entre 25 et 44 ans risquent moins de connaître la pauvreté (14,1 %). Ensuite, à compter de 45 ans, la part des personnes vivant sous seuil de faible revenu ne bouge plus, avoisinant les 16,0 %, suivant la moyenne régionale.

Tableau 6
Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon la période de vie par rapport à l'ensemble des personnes du même profil, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Nombre	%
Les enfants		
0-17 ans	5 415	15,6
0-5 ans	1 810	18,3
6-17 ans	3 605	14,5
Les jeunes adultes / étudiants		
18-24 ans	2 660	21,0
Les adultes		
25-44 ans	6 000	14,1
45-64 ans	5 670	15,7
Les aînés		
65 ans et +	2 425	16,0
Les hommes		
Total	10 160	14,3
Les femmes		
Total	12 010	15,7
La population dans son ensemble		
Total	22 170	15,7

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Agence de santé et des services sociaux selon le recensement 2001 de Statistique Canada.

1.1.3. Les membres de familles biparentales et monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu

Indépendamment du fait qu'ils forment une famille biparentale ou monoparentale, une part des adultes de la région doit composer avec un revenu se situant sous le seuil de faible revenu. Les personnes vivant dans un cadre de famille biparentale sont toutefois trois fois moins nombreuses que celles en situation monoparentale à vivre avec un revenu se situant sous le SFR.

Les familles biparentales

En Abitibi-Témiscamingue, la part de familles biparentales (79,5 % des familles avec enfants de moins de 18 ans) est significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec (77,3 %). Si le fait de vivre en couple réduit grandement la probabilité de vivre dans une situation de faible revenu, elle ne l'élimine hélas pas complètement.

Parmi les adultes formant des familles biparentales, 9,1 % ont un revenu se situant sous le seuil, ce qui représente 6 390 personnes dans la région. Au total, au sein de ces familles, 3 455 enfants vivent dans un contexte financier difficile, soit 9,6 % des enfants de la région. C'est donc 1 adulte sur 9 et 1 enfant sur 10 qui vit une situation financière difficile dans les familles biparentales. Les familles où les parents ont moins de 25 ans sont deux fois plus nombreuses à vivre sous le SFR (21,3%), soit deux familles sur dix.

On note, dans les familles biparentales, que le fait d'avoir de jeunes enfants à la maison, ou encore d'y héberger des enfants ayant atteint l'âge adulte, a peu d'incidence sur la part globale des familles biparentales vivant sous le SFR. Quant aux enfants, parmi l'ensemble de ceux vivant en famille biparentale, ce sont les plus jeunes (0-5 ans) qui sont les plus à risque de vivre la pauvreté (12,9 %) parmi les différentes classes d'âge.

Tableau 7
Nombre de personnes dans les familles biparentales vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2000

Familles biparentales		Hommes		Femmes		Sexes réunis	
		N	%	N	%	N	%
Parents (total)	Total	3 200	9,1	3 190	9,1	6 390	9,1
	< 25 ans	285	26,3	420	18,8	705	21,3
	25-34 ans	630	11,1	725	10,9	1 350	11,0
	35-44 ans	665	7,0	730	7,5	1 390	7,2
	45-64 ans	1 400	10,0	1 275	9,8	2 675	9,9
	65 ans ou +	230	4,5	35	1,0	265	3,1
- Parents avec au moins un enfant de 0 à 17 ans à la maison	Total	1 520	9,7	1 520	9,7	3 040	9,7
	< 25 ans	105	30,9	200	21,7	315	25,1
	25-34 ans	505	12,4	645	12,1	1 150	12,2
	35-44 ans	550	7,2	525	7,0	1 075	7,1
	45-64 ans	340	9,8	150	8,2	490	9,2
	65 ans ou +	15	30,0	0	0	10	18,2
- Couples sans enfant ou avec enfants de plus de 18 ans à la maison	Total	1 680	8,6	1 670	8,5	3 350	8,5
	< 25 ans	175	23,3	225	17,0	390	0,9
	25-34 ans	120	7,5	75	5,7	200	6,9
	35-44 ans	110	6,1	205	9,3	320	8,0
	45-64 ans	1 060	10,1	1 125	10,0	2 185	10,1
	65 ans ou +	215	4,3	40	1,1	255	3,0
Enfants	Total	1 775	9,3	1 685	9,9	3 455	9,6
	0-5 ans	540	11,8	560	14,1	1 100	12,9
	6-17 ans	945	9,6	900	8,8	1 845	9,2
	18-24 ans	220	6,0	185	7,5	405	6,6
	25 ans ou +	70	6,8	30	10,0	105	7,9

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Agence de santé et des services sociaux selon le recensement 2001 de Statistique Canada.

Les familles monoparentales

Dans les familles monoparentales, la part des parents vivant sous le SFR grimpe à 30,2 %. Les mères seules vivent une situation plus difficile que les pères : 34,5 % d'entre elles vivent sous le SFR contre la moitié moins chez les hommes, 16,7 %. Sur le total des familles monoparentales vivant sous le SFR, 86,9 % sont dirigées par des femmes, soit 1 560 familles, comparativement à 235 par des hommes. La précarité financière en situation de famille monoparentale est donc définitivement une réalité féminine.

Si, dans le cas des familles biparentales, le fait d'avoir ou non de jeunes enfants à la maison n'influençait pas réellement à la hausse la part des personnes sous le SFR, c'est toutefois le cas dans les familles monoparentales. Plus du tiers des familles monoparentales avec enfants à la maison ont un revenu se situant sous le seuil, ce qui représente près de 4 familles sur 10. Ceux qui ne vivent pas en compagnie de jeunes enfants, ou qui vivent avec des enfants d'âge adulte, sont deux fois moins nombreux, en proportion, à vivre sous le SFR (15,4 %).

Au sein des familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu, 2 830 enfants sont touchés, soit un enfant sur trois vivant en situation monoparentale (33,0 %). Le risque, pour un enfant, de vivre sous le

SFR, triple lorsqu'il vit dans une famille monoparentale. Les enfants de moins de cinq ans en situation monoparentale sont les plus touchés : la moitié vivent sous le SFR (52,6 %). Autrement dit, plus les familles monoparentales ont de jeunes enfants à la maison, plus grande est leur probabilité de vivre dans un contexte socioéconomique précaire.

Comme dans le cas des familles biparentales, c'est chez les parents monoparentaux de moins de 25 ans que la situation est la plus critique. Et ce qualificatif est approprié : 76,6 % des parents de moins de 25 ans en situation monoparentale ont un revenu se situant sous le SFR. Cette situation touche 245 chefs de famille monoparentaux dans la région, dont 220 femmes.

Tableau 8
Nombre de personnes dans les familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2000

Familles monoparentales		Hommes		Femmes		Sexes réunis	
		N	%	N	%	N	%
Parents (total)	Total	235	16,7	1 560	34,5	1 795	30,2
	< 25 ans	25	62,5	220	78,6	245	76,6
	25-34 ans	25	14,3	485	52,7	510	46,8
	35-44 ans	90	16,7	550	35,8	635	30,5
	45-64 ans	90	16,7	210	20,6	300	19,2
	65 ans ou +	0	0	100	13,1	105	11,6
Parents seuls avec au moins un enfant de 0 à 17 ans à la maison	Total	200	20,4	1 280	43,4	1 485	37,8
	< 25 ans	25	83,3	220	78,6	240	78,7
	25-34 ans	30	18,2	480	51,9	505	46,3
	35-44 ans	90	17,0	500	37,6	585	31,5
	45-64 ans	60	24,5	90	22,2	150	22,9
	65 ans ou +	0	0	0	0	10	100,0
Parents seuls avec enfants de plus de 18 ans à la maison	Total	35	8,0	275	17,4	310	15,4
	< 25 ans	0	0	0	0	0	0,0
	25-34 ans	0	0	0	0	0	0,0
	35-44 ans	10	50,0	50	25,6	50	23,8
	45-64 ans	25	8,6	125	20,5	155	17,1
	65 ans ou +	0	0	105	13,5	110	12,4
Enfants	Total	1 480	32,3	1 350	33,8	2 830	33,0
	0-5 ans	375	52,1	330	52,8	710	52,6
	6-17 ans	840	35,0	820	37,0	1 670	36,1
	18-24 ans	105	17,5	150	22,1	255	19,8
	25 ans ou +	160	18,7	35	7,6	200	15,2

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Agence de santé et des services sociaux selon le recensement 2001 de Statistique Canada.

Le tableau précédent nous a montré que la situation des familles monoparentales était sensiblement plus difficile que pour les autres. Maintenant, voyons la part qu'occupent ces familles parmi l'ensemble des familles de la région. S'agit-il d'une réalité de plus en plus fréquente ? Il faut acquiescer. Parmi l'ensemble des familles de la région avec enfants à la maison, la part des familles monoparentales est 20,4 % de l'ensemble, soit une famille sur cinq. Cinq années auparavant, cette part était de 17,8 %. La monoparentalité est donc une réalité en légère progression, ce qui n'est pas sans effet sur la pauvreté

dans la région. Toutefois, en comparaison avec l'ensemble du Québec, la situation est plus enviable ici car la part de familles monoparentales est significativement moins importante. Au sein des territoires de MRC, certaines variations se remarquent : la part de familles monoparentales est plus élevée à Rouyn-Noranda (22,8 %) et dans la Vallée-de-l'Or (22,7 %) et sous la moyenne régionale dans les autres territoires.

Enfin, la part de familles monoparentales dirigées par une femme, qui représente les trois quarts des familles monoparentales de la région, est significativement moins élevée que la part du Québec (80,7 %).

Tableau 9
Les familles avec enfants de moins de 18 ans à la maison, 2001

Les familles avec enfants à la maison	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Familles avec enfant(s) de moins de 18 ans (nombre)	3 330	2 855	5 555	2 375	5 860	19 975	895 085
Biparentales (nombre)	2 700	2 400	4 290	1 975	4 530	15 890	692 070
Biparentales (%)	81,1	84,1	77,3	83,2	77,3	79,5	77,3
Monoparentales (nombre)	625	450	1 265	420	1 330	4 075	203 010
Monoparentales (%)	18,8	15,8	22,8	17,7	22,7	20,4	22,7
Monoparentales en 1996 (%)	16,7	14,0	20,5	16,4	18,4	17,8	20,5
Familles monoparentales dirigées par des femmes (%)	69,6	72,2	76,3	67,9	77,8	75,2	80,7
Familles monoparentales dirigées par des femmes (%) 1996	69,9	68,8	75,1	67,9	79,7	74,2	83,3

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

Les personnes vivant seules

Au sein de la population régionale de 18 ans et plus, 15,1 % des personnes vivent seules; autant d'hommes que de femmes sont dans cette situation. Même si l'écart semble mince, la part de la population vivant seule est significativement moindre ici que dans l'ensemble du Québec. Les MRC plus urbaines, soit Rouyn-Noranda et la Vallée-de-l'Or, comptent davantage de personnes vivant seules. La part de personnes vivant en solo est sensiblement la même dans la région que dans l'ensemble du Québec, où 15,9 % de la population vit seule.

La part des personnes vivant seules est en augmentation, tant sur les territoires de la région que dans l'ensemble du Québec. En 1996, 12,4 % de la population régionale vivait seule, cette part passait à 15,1 % en 2001.

Tableau 10
Part de la population de 18 ans et plus vivant seule, territoires de CSSS de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2001, %

	1996	2001		
	Total	Hommes	Femmes	Total
Abitibi	11,2	13,9	12,5	13,3
Abitibi-Ouest	10,6	13,6	14,0	13,8
Rouyn-Noranda	13,8	15,6	16,6	16,4
Témiscamingue (CSSS Témiscaming-et-de-Kipawa)	9,1	15,2	11,5	13,0
Témiscamingue (CSSS du Lac-Témiscamingue)	11,5	14,5	13,5	14,8
Vallée-de-l'Or	13,3	16,7	15,5	16,1
Abitibi-Témiscamingue	12,4	15,2	14,8	15,1
Québec	13,7	14,6	17,1	15,9

Note : Les territoires de CSSS correspondent aux territoires des MRC, sauf dans le cas du Témiscamingue, où le territoire de la MRC est divisé en deux territoires de CSSS.
Source : Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. À partir du recensement de Statistique Canada, 2001.

Comme le fait d'être monoparental, le fait de vivre seul augmente grandement les chances de vivre dans une situation économique précaire. Plus du tiers des personnes vivant seules (38,5 %) se situent sous le seuil de faible revenu. Les femmes seules, avec un taux de 45,0 % sous les SFR, vivent une situation plus difficile que les hommes (32,3 %). Elles représentent 57,7 % des personnes vivant seules sous le SFR. Elles vivent, dans chacune des classes d'âge, une situation économique plus difficile que les hommes, sans exception. Bien que relativement peu nombreux dans cette situation (555), ce sont les 18-24 ans qui ont les plus grandes difficultés financières en proportion : près des deux tiers sont sous le SFR. La classe d'âge qui les suit, soit les 25-34 ans, est celle qui tire le mieux son épingle du jeu, avec une part sous le SFR de 28,7 %.

Notons enfin qu'un petit groupe de personnes, au nombre de 1 475 en 2001 dans la région, ne vit ni au sein d'une famille, ni seul. Ces personnes, que l'on nomme «personnes hors famille de recensement», choisissent souvent la co-location. Toutefois, leurs caractéristiques particulières ne seront pas analysées dans le présent portrait.

Tableau 11
Nombre et taux de personnes seules vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Hommes		Femmes		Sexes réunis	
	N	%	N	%	N	%
18-24 ans	340	57,6	215	67,2	555	61,7
25-34 ans	280	24,5	210	37,5	490	28,7
35-44 ans	575	27,9	385	47,0	965	33,5
45-64 ans	1 070	35,7	1 240	43,4	2 315	39,5
65-74 ans	235	27,3	735	43,8	970	37,9
75 ans ou +	135	26,2	785	45,1	910	40,2
Total	2 640	32,3	3 600	45,0	6 240	38,5

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Source : Agence de santé et des services sociaux selon le recensement 2001 de Statistique Canada.

1.2. La mesure de faible revenu de Statistique Canada

La mesure de faible revenu est une seconde mesure élaborée par Statistique Canada pour identifier la part de la population moins bien nantie financièrement. Il s'agit de la mesure la plus utilisée à des fins de comparaisons internationales. Les données ont l'avantage d'être annuelles, contrairement à celles du seuil de faible revenu qui sont quinquennales, et elles permettent de jeter un regard sur la situation quelques années après le dernier recensement disponible, qui concernait l'année 2000 pour les revenus. Un autre des avantages de cette mesure réside dans le fait qu'elle est élaborée à l'échelle québécoise, tandis que les seuils de faible revenu sont calculés à l'échelle canadienne. Elle se colle donc davantage aux particularités du contexte québécois. Même si on la dit simple à construire, sa définition est plutôt complexe. En résumé, il s'agit de familles qui vivent avec moins de la moitié des revenus de la famille moyenne ayant la même taille que la leur.

Si elles sont compilées selon une approche différente, les données du SFR et de la MFR sont assez similaires, l'une identifiant 22 170 personnes à faible revenu (SFR) en 2000 dans la région, l'autre en comptabilisant 20 010 pour la même année (MFR). En 2004, dernière année disponible, la MFR recense 17 840 personnes à faible revenu en Abitibi-Témiscamingue, soit 10,8 % de moins qu'en 2000. Puisqu'il faudra patienter jusqu'au printemps 2008 pour avoir accès aux données du SFR de 2006, voyons ce que propose la MFR en attendant.

Tableau 12
Nombre de personnes dans les familles à faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR), le type de famille et l'année, Abitibi-Témiscamingue, 2000 à 2004

	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2004/2000 (%)
Abitibi-Témiscamingue						
Personnes dans les familles à faible revenu	12 880	12 560	12 510	12 560	12 150	-5,7
- Personnes dans les familles comptant un couple	7 360	6 750	6 580	6 610	6 460	-12,2
- Personnes dans les familles monoparentales à faible revenu	5 520	5 810	5 930	5 950	5 690	3,1
Personnes hors famille à faible revenu	7 130	5 650	5 660	5 640	5 690	-20,2
Total des personnes à faible revenu	20 010	18 210	18 170	18 200	17 840	-10,8

Notes : Selon la mesure du faible revenu basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt, ajusté en fonction de la taille de la famille.

Source : Statistique Canada, Données sur les familles. Compilation Institut de la statistique du Québec.

Le portrait des familles

Si les données de la MFR donnent accès, comme celles du SFR, au portrait des individus en situation de faible revenu, elles ont un second avantage qui fait défaut au SFR : elles permettent d'obtenir le portrait des familles à faible revenu. C'est donc sous cet angle que l'on choisit d'aborder ici la MFR.

Dans la région, en 2004, 5,6 % des familles formées d'un couple sont à faible revenu, comparativement à 6,8 % dans l'ensemble du Québec, ce qui démontre que les familles formées d'un couple ici se portent aussi bien, sinon mieux, que celles du Québec, à la lumière de la MFR. Pour ce qui est des familles monoparentales, par contre, leur situation est plus difficile ici : elles sont à faible revenu dans une part de 31,5 %, soit davantage que la part de 27,2 % propre au Québec.

En nombres absolus, la MFR nous montre que 4 000 familles sont à faible revenu en 2004 dans la région. Autant sont composées de couples (1 960), que de familles monoparentales (2 040). De manière globale, 1 famille sur 10 est à faible revenu dans la région, comme au Québec. Toutefois, spécifiquement chez celles formées d'un couple, cette part n'est plus que de 5,6 %, soit une famille sur 18 en Abitibi-

Témiscamingue. Cette part est même inférieure à celle du Québec, qui en compte 6,8 %. Chez les monoparentales, la part à faible revenu triple, pour grimper à 3 familles sur 10 en Abitibi-Témiscamingue. Cela est légèrement supérieur à ce que l'on remarque au Québec (31,5 % contre 27,2 %). S'ajoutent à ces familles 5 690 personnes vivant hors famille, donc seules ou en co-location, et étant à faible revenu, soit le quart (24,6 %) des personnes dans cette catégorie dans la région. Leur situation financière est semblable à celle vécue par les personnes hors famille au Québec (23,4 %).

La proportion de familles à faible revenu a connu une régression de 6,1 % dans la région entre 2000 et 2004, tandis qu'elle a crû de 3,5 % dans l'ensemble du Québec. L'amélioration a donc été trois fois plus soutenue ici. On peut penser que le contexte favorable du marché du travail, dont on parlera plus loin, n'y est pas étranger. Ce sont surtout les familles formées d'un couple et les personnes hors familles qui ont amélioré leur situation. Celle des familles monoparentales est demeurée plutôt stable.

L'influence du nombre d'enfants

Au sein des familles formées d'un couple, on remarque que la part à faible revenu n'est pas influencée par le nombre d'enfants à la maison, que ceux-ci soient absents, au nombre de 1 ou encore de 2. Ce n'est qu'à partir du moment où les familles biparentales ont 3 enfants ou plus que la précarité financière se fait sentir, la part de ces familles à faible revenu passant du simple au double.

Chez les familles monoparentales, la situation est différente. Dès le premier enfant, la situation est difficile, et plus les enfants sont nombreux, plus grandes sont les difficultés. Le quart des familles monoparentales comptant un enfant sont à faible revenu alors qu'on parle du double parmi celles de trois enfants ou plus.

Tableau 13
Nombre de familles à faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR), territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2000 à 2004

	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2004/2000 (%)
MRC d'Abitibi						
Familles à faible revenu	650	630	630	610	600	-7,7
Familles comptant un couple	360	350	340	320	320	-11,1
Familles monoparentales	290	280	290	290	280	-3,4
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	1 040	860	840	820	840	-19,2
MRC d'Abitibi-Ouest						
Familles à faible revenu	660	580	590	580	560	-15,2
Familles comptant un couple	370	310	320	320	320	-13,5
Familles monoparentales	290	270	270	260	240	-17,2
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	1 150	780	810	800	810	-29,6
Ville de Rouyn-Noranda						
Familles à faible revenu	1 110	1 070	1 050	1 060	1 010	-9,0
Familles comptant un couple	560	490	470	460	450	-19,6
Familles monoparentales	550	580	580	600	560	1,8
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	1 960	1 740	1 740	1 740	1 770	-9,7
MRC de Témiscamingue						
Familles à faible revenu	530	530	510	540	540	1,9
Familles comptant un couple	290	260	240	290	280	-3,4
Familles monoparentales	240	270	270	250	260	8,3
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	820	480	500	490	490	-40,2
MRC de La Vallée-de-l'Or						
Familles à faible revenu	1 330	1 360	1 360	1 380	1 280	-3,8
Familles comptant un couple	700	650	620	650	590	-15,7
Familles monoparentales	630	710	740	730	690	9,5
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	2 160	1 780	1 770	1 780	1 780	-17,6
Abitibi-Témiscamingue						
Familles à faible revenu	4 260	4 170	4 130	4 170	4 000	-6,1
Familles comptant un couple	2 260	2 050	1 980	2 040	1 960	-13,3
Familles monoparentales	2 000	2 120	2 150	2 130	2 040	2,0
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	7 130	5 650	5 660	5 640	5 690	-20,2
Ensemble du Québec						
Familles à faible revenu	205 710	200 370	210 300	213 190	212 860	3,5
Familles comptant un couple	115 610	109 360	118 250	119 210	120 140	3,9
Familles monoparentales	90 100	91 010	92 050	93 980	92 720	2,9
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	326 670	301 970	302 670	308 140	316 300	-3,2

Notes : Selon la mesure du faible revenu basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt, ajusté en fonction de la taille de la famille.

1. Personne n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale, donc vivant seule ou en colocation.

Source : Statistique Canada, Données sur les familles. Compilation Institut de la statistique du Québec.

Tableau 14
Taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR), le type de famille et le territoire, 2000 à 2004

	2000	2001	2002	2003	2004	Écart 2004/2000 Points de pourcentage
MRC d'Abitibi						
Familles à faible revenu	9,4	9,2	9,2	8,9	8,7	-0,7
Familles comptant un couple	6,0	5,9	5,8	5,5	5,5	-0,5
Familles monoparentales	32,2	28,9	28,7	28,7	27,2	-5,0
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	27,1	24,8	24,3	23,4	23,1	-4,0
MRC d'Abitibi-Ouest						
Familles à faible revenu	10,6	9,3	9,4	9,5	9,3	-1,3
Familles comptant un couple	6,8	5,7	5,9	6,0	6,1	-0,7
Familles monoparentales	37,2	32,5	31,8	32,1	30	-7,2
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	29,3	24,7	25,6	24,8	24,5	-4,8
Ville de Rouyn-Noranda						
Familles à faible revenu	9,6	9,3	9,1	9,3	8,9	-0,7
Familles comptant un couple	5,7	5,1	4,9	4,9	4,7	-1,0
Familles monoparentales	31,1	31,2	30,7	31,4	30,1	-1,0
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	27,4	25,9	25,9	25,9	25,8	-1,6
MRC de Témiscamingue						
Familles à faible revenu	10,9	10,6	10,2	10,9	10,9	-
Familles comptant un couple	6,9	6,2	5,8	7,0	6,7	-0,2
Familles monoparentales	34,8	32,1	32,5	31,3	32,9	-1,9
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	25,7	20,3	20,7	19,8	19,8	-5,9
MRC de La Vallée-de-l'Or						
Familles à faible revenu	11,2	11,4	11,4	11,5	10,7	-0,5
Familles comptant un couple	7,0	6,6	6,3	6,5	5,9	-1,1
Familles monoparentales	34,6	35,3	36,3	35,4	34,3	-0,3
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	29,1	26,4	26,4	26,1	25,8	-3,3
Abitibi-Témiscamingue						
Familles à faible revenu	10,3	10,1	9,9	10,1	9,7	-0,6
Familles comptant un couple	6,4	5,9	5,7	5,9	5,6	-0,8
Familles monoparentales	33,5	32,6	32,4	32,3	31,5	-2,0
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	27,9	25,2	25,2	24,8	24,6	-3,3
Ensemble du Québec						
Familles à faible revenu	10,1	9,7	10,2	10,1	10,0	-0,1
Familles comptant un couple	6,7	6,3	6,8	6,8	6,8	0,1
Familles monoparentales	28,6	26,9	27,0	27,1	27,2	-1,4
Personnes hors famille ¹ à faible revenu	24,1	23,2	23,4	23,2	23,4	-0,7

Notes : Selon la mesure du faible revenu basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt, ajusté en fonction de la taille de la famille.

1. Personne n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale, donc vivant seule ou en colocation.

Source : Statistique Canada, Données sur les familles. Compilation Institut de la statistique du Québec.

1.3. L'indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale permet de rendre compte des dimensions matérielles et sociales de la pauvreté, et ce sur une base territoriale, tant à l'échelle des MRC du Québec, des territoires des centres de santé et de services sociaux (CSSS) ou des Centre locaux d'emploi (CLE). Il s'agit d'un indice composite, c'est-à-dire formé à partir de l'amalgame de plusieurs indicateurs, et qui comporte deux dimensions. La première est la **dimension matérielle**, de nature plus économique, qui est basée sur la scolarité, le taux d'emploi et le revenu moyen. La seconde est la **dimension sociale**, fondée sur le réseau de soutien social, qui est basé sur les statistiques de séparations, divorces, veuvage, monoparentalité et le fait de vivre seul. L'indice de défavorisation matérielle et sociale est utilisé par divers intervenants, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux, et est considéré comme étant un bon outil pour l'allocation de ressources dans une perspective d'équité interrégionale au Québec.

Deux échelles de comparaison sont disponibles. Les régions administratives peuvent se comparer à la moyenne québécoise, tandis que les territoires de MRC peuvent se comparer à la fois à la moyenne de la région et à la moyenne du Québec. La population de chaque unité, que ce soit une région ou une MRC, est répartie selon cinq quintiles comprenant un nombre égal de personnes, soit 20 % de la population. Ces quintiles vont du plus favorisé (1^{er} quintile) au plus défavorisé (5^e quintile). Ils sont comparés au territoire de référence (région, Québec), aussi divisé en cinq quintiles de référence comprenant chacun le cinquième de la population.

Analyse de l'Abitibi-Témiscamingue comparée au Québec

Au plan de la **dimension matérielle**, l'Abitibi-Témiscamingue est plus défavorisée que la moyenne du Québec, une plus grande part de sa population se situant dans le quintile inférieur (plus du double) et une part infiniment plus petite se situant dans le quintile supérieur. Entre 1996 et 2001, la situation s'est détériorée : moins de gens se situent dans les quintiles favorisés tandis que davantage se classent dans les quintiles défavorisés. La même situation est observée sur la Côte-Nord et dans le Nord-du Québec, la plupart des autres régions du Québec ayant vu leur situation s'améliorer globalement.

Pour la **dimension sociale**, la situation est toute autre. Dans la région, deux fois moins de personnes se situent dans le quintile inférieur, ou seraient très défavorisées socialement. Cela signifie que les gens d'ici sont davantage entourés que dans la moyenne du Québec. Les premier, troisième et quatrième quintiles renferment une proportion de gens semblable à ce qu'on retrouve au Québec, tandis que le second quintile supérieur touche davantage de gens ici que dans la moyenne du Québec. Entre 1996 et 2001, au chapitre de la dimension sociale, la situation s'est plutôt maintenue en Abitibi-Témiscamingue. Les pertes du premier quintile sont compensées par les gains du second, les autres quintiles demeurant stables.

Tableau 15
Indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quintile, comparaison de l'Abitibi-Témiscamingue par rapport au Québec, 1996, 2001 et écart 1996-2001

	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Dimension matérielle					
2001					
Abitibi-Témiscamingue	0,8	10,0	19,9	26,0	43,2
Ensemble du Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
1996					
Abitibi-Témiscamingue	4,0	15,0	25,7	22,5	32,8
Ensemble du Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Écart 1996-2001					
Abitibi-Témiscamingue	-3,2	-5,0	-5,8	3,5	10,5
Dimension sociale					
2001					
Abitibi-Témiscamingue	18,8	28,6	22,5	19,2	10,8
Ensemble du Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
1996					
Abitibi-Témiscamingue	30,2	19,0	22,1	19,0	9,6
Ensemble du Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Écart 1996-2001					
Abitibi-Témiscamingue	-11,4	9,6	0,4	0,2	1,2

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'après la méthode décrite dans Pampalon et Raymond (2003).

Analyse des MRC par rapport à la moyenne régionale

Au chapitre de la dimension matérielle, trois MRC vivent une situation plus difficile que la moyenne, soit celles d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. Les deux MRC les plus urbaines, soit Rouyn-Noranda et la Vallée-de-l'Or, se démarquent positivement de la moyenne régionale. Toutefois, au plan de la dimension sociale, le constat s'inverse : les territoires qui étaient défavorisés matériellement parlant sont favorisés socialement. Les gens y sont donc moins seuls.

Analyse des MRC par rapport à la moyenne du Québec

Aucune MRC de la région ne se démarque positivement à l'indice de défavorisation matérielle comparativement au Québec. La situation est plus difficile dans les MRC d'Abitibi-Ouest, d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or. Toutefois, au plan social, la situation est plus enviable dans chacune des MRC de la région que dans l'ensemble Québec. La population d'ici peut donc compter sur un réseau social mieux garni que la plupart des Québécois.

Tableau 16
Indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quintile et le territoire de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue par rapport à la région et à l'ensemble du Québec, 2001

	MRC Abitibi	MRC Abitibi-Ouest	Ville de Rouyn-Noranda	MRC Vallée-de-l'Or	MRC Témiscamingue	Ensemble de la région
1. En référence à la région						
Dimension matérielle 1 ^{er} quintile (supérieur)	17,9	0,0	28,3	14,6	31,8	20,0
Dimension matérielle 2 ^e quintile	24,2	11,9	20,6	27,4	17,7	20,0
Dimension matérielle 3 ^e quintile	15,8	27,7	23,6	16,7	16,0	20,0
Dimension matérielle 4 ^e quintile	21,9	26,6	13,9	23,8	11,3	20,0
Dimension matérielle 5 ^e quintile (inférieur)	20,3	33,9	13,6	17,5	23,2	20,0
2. En référence à l'ensemble du Québec						
Dimension matérielle, 1 ^{er} quintile (supérieur)	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,8
Dimension matérielle, 2 ^e quintile	5,5	0,0	14,6	8,5	21,8	10,0
Dimension matérielle, 3 ^e quintile	30,3	11,9	19,7	17,9	21,5	19,9
Dimension matérielle, 4 ^e quintile	18,1	18,6	30,1	32,4	21,7	26,0
Dimension matérielle, 5 ^e quintile (inférieur)	46,1	69,5	32,6	41,2	35,0	43,2
Dimension sociale, 1 ^{er} quintile (supérieur)	20,6	33,0	15,1	13,9	18,2	18,8
Dimension sociale, 2 ^e quintile	24,4	27,5	30,4	25,7	39,1	28,6
Dimension sociale, 3 ^e quintile	25,1	27,5	21,4	23,7	12,6	22,5
Dimension sociale, 4 ^e quintile	26,3	9,1	14,6	23,9	21,4	19,2
Dimension sociale, 5 ^e quintile (inférieur)	3,6	2,9	18,5	12,7	8,8	10,8

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'après la méthode décrite dans Pampalon et Raymond (2003).

Il est possible d'observer cartographiquement la distribution de l'indice de défavorisation matérielle et sociale en effectuant des requêtes par territoire de Centre de santé et de services sociaux (qui correspondent aux MRC dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue sauf au Témiscamingue, où deux CSSS forment la MRC) ou de Réseau locaux de service (l'équivalent de la région administrative) sur Internet via l'Atlas de santé et des services sociaux du Québec, à l'onglet *Indicateurs*.

<http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php>

2. Les facteurs de vulnérabilité

La conjoncture économique, l'accès à un emploi bien rémunéré, le bagage scolaire accumulé, la disponibilité de logements abordables et en bon état, la présence d'un réseau de soutien social, l'accès à des moyens de transport collectif abordables, sont autant de facteurs de vulnérabilité pouvant mener à la pauvreté. Comme cette dernière est difficile à saisir directement, nous proposons de faire le tour des facteurs qui peuvent entraîner une précarisation des ressources ou du milieu de vie des personnes concernées, plus à risque de connaître la pauvreté.

En s'inspirant de la dichotomie proposée par l'indice de défavorisation matérielle et sociale que l'on vient d'aborder, nous diviserons ce chapitre en deux grandes sections : la première regroupe des indicateurs appartenant à la sphère matérielle, la deuxième, à la sphère sociale.

2.1. La sphère matérielle

La sphère matérielle regroupe des indicateurs qui concernent l'emploi - ou l'absence d'emploi -, les revenus, le logement ainsi que le transport collectif, tous intimement liés, d'une manière ou d'une autre, au faible revenu et aux inégalités dans la société.

2.1.1. L'activité sur le marché du travail

Le marché du travail est dans une conjoncture favorable en Abitibi-Témiscamingue depuis 2003. L'indicateur qui illustre le mieux la situation de l'emploi, soit le taux d'emploi, a franchi les 58 % en 2006, s'affichant à 58,1 %. Ce taux, qui représente la part des personnes en emploi sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus, est supérieur à la barre des 56,0 % depuis 4 ans, ce qui est une excellente performance pour une région de ressources. Il s'agit même de la meilleure performance du taux d'emploi des vingt dernières années. Cela n'est sûrement pas étranger au fait que le nombre de personnes à faible revenu est en diminution dans la région. On verra à la section suivante que la part de personnes bénéficiant de prestations d'assistance-emploi diminue d'année en année dans la région, les gens quittant l'aide sociale pour le marché du travail, contribuant certainement à l'embellie du taux d'emploi.

Si l'on analyse la situation sur une quinzaine d'années, à l'aide des données quinquennales du recensement, on remarque que le taux d'emploi est graduellement passé de 52 % à 56 %. Cette performance se situe tout de même en deçà de la performance québécoise, qui franchit depuis quelques années la barre idéale des 60 %, témoignant d'un marché du travail dynamique.

La présence sans cesse accrue des femmes sur le marché du travail est considérée comme le changement le plus marquant qu'ait connu le monde de l'emploi dans les dernières décennies. Sur une période de 15 ans, la participation des femmes au marché du travail dans la région a gagné près de huit points, tandis que celle des hommes est demeurée plutôt stable. En termes d'écart, 18 points séparaient le taux d'emploi des hommes de celui des femmes en 1990; cet écart était de 9 points en 2006. La participation accrue des femmes au marché du travail s'explique entre autres par la tertiarisation de l'économie régionale : le secteur tertiaire représentait moins de 60 % des emplois de la région au début des années 1990 et en représentait près des trois quarts (72,8 %) en 2006.

Il faut toutefois apporter un bémol sur la « qualité » des emplois créés ces dernières années. Bien qu'il n'existe pas de données sur le travail atypique (par opposition à régulier) à l'échelle régionale, la proportion des travailleurs atypiques au Québec est passée de 16,7 % de l'emploi total en 1976 à 36,4 % en 2001 selon Statistique Canada³. La moitié des jeunes de moins de 30 ans fait partie de cette catégorie. Les trois quarts des travailleurs atypiques sont des travailleurs autonomes ou des employés temporaires. Moins d'un quart sont des employés permanents à temps partiel. Les travailleurs atypiques ont plus tendance à se trouver dans les secteurs primaire et des services publics, d'hébergement et de

³ Source : <http://www.scom.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/2003/03.13/bernier.html>

restauration, de la construction ou des métiers. Environ 42 % des travailleurs atypiques travaillent dans un de ces secteurs, contre 28 % des employés typiques.⁴

Tableau 17

Le taux d'emploi selon le sexe en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, population de 15 ans et plus, 1990 à 2006, %

	Abitibi-Témiscamingue			Québec		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1990	52,3	60,8	43,3	57,6	67,0	48,6
1991	52,5	60,4	44,6	55,9	64,1	48,1
1992	51,3	58,2	43,8	54,6	62,3	47,3
1993	50,9	58,5	43,5	54,0	61,4	47,0
1994	53,7	62,0	44,9	54,8	62,3	47,6
1995	55,2	63,5	47,1	55,1	62,4	48,1
1996	54,5	61,8	47,1	54,5	61,7	47,7
1997	54,5	61,7	47,2	55,0	61,8	48,4
1998	52,5	59,1	46,0	56,1	63,1	49,4
1999	54,4	61,3	47,4	56,9	63,9	50,2
2000	56,0	62,5	49,3	57,8	64,5	51,4
2001	54,0	58,6	49,3	57,9	64,4	51,7
2002	55,1	60,5	49,6	59,5	65,6	53,7
2003	56,7	61,4	51,6	60,0	65,3	54,9
2004	57,2	62,6	52,0	60,2	65,3	55,3
2005	56,1	61,0	51,1	60,1	65,0	55,4
2006	58,1	62,7	53,4	60,2	65,0	55,6

Source: Service Canada, Direction de l'analyse socioéconomique, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 18

Le taux d'emploi selon le sexe et territoires de l'Abitibi-Témiscamingue et au Québec, population de 15 ans et plus, 1991 à 2001, %

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
2001							
Tous	52,2	46,0	54,7	53,7	54,0	52,7	58,9
Hommes	55,9	51,3	59,3	57,5	58,4	57,0	64,9
Femmes	48,6	40,7	50,3	49,9	49,7	48,4	53,2
1996							
Tous	52,4	47,1	54,6	50,9	55,5	52,9	55,0
Hommes	58,3	52,8	62,1	56,5	62,4	59,5	61,9
Femmes	46,3	41,3	47,1	45,1	48,4	46,2	48,5
1991							
Tous	53,7	48,2	56,3	49,7	53,3	53,0	57,3
Hommes	59,5	56,4	62,6	56,7	61,3	60,1	65,8
Femmes	47,6	39,8	49,9	42,5	45,0	45,8	49,2

Note : reflète la situation du mois de mai uniquement, mois du recensement.
Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996 et 2001.

⁴ Statistique Canada, Le Quotidien, 15 décembre 2004.

Le faible revenu en situation d'emploi

Malheureusement, le simple fait de détenir un emploi n'est pas garant d'un niveau de vie au-dessus du seuil de faible revenu, même s'il aide généralement à s'en éloigner. Au Canada, la part de travailleurs dont le salaire se situe sous le seuil de faible revenu n'a pas bougé depuis plus de 20 ans, et représente un travailleur sur six. Les jeunes et les femmes sont particulièrement concernés.

Dans la région, parmi les personnes de 15 ans et plus dont le revenu se situe sous le seuil de faible revenu, 28,7 % disposent d'un emploi ou en sont à la recherche active (13,2 %). C'est donc plus du quart des personnes sous le seuil de faible revenu qui sont déjà en emploi, soit 5 020 personnes. On compte légèrement plus de femmes (52,3 %) que d'hommes (47,7 %) dans cette situation. La classe d'âge la plus touchée concerne les 25-44 ans, qui représentent la moitié des personnes en emploi sous le SFR. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans en représentent le quart. On remarque que plus on avance en âge, moins il est probable d'occuper un emploi et de se situer sous le seuil de faible revenu.

La plus grande part des personnes sous le SFR font toutefois partie de la population inactive (58,1 %), et ne font aucune démarche pour se trouver de l'emploi. Ils sont au nombre de 10 180 dans la région, la part des femmes représentant 61,6 % de l'ensemble. Plus du tiers (36,8 %) font partie de la classe d'âge des 45-64 ans, classe la plus souvent représentée, suivie d'une part de 24,4 % chez les 25-44 ans.

Vu sous un autre angle, soit l'angle du bassin de main-d'œuvre, on constate que parmi l'ensemble des personnes occupant un emploi, 8,4 % vivent avec un revenu se situant sous le seuil de faible revenu. On compte près de deux fois plus de jeunes dans cette situation, ce qui s'explique dans plusieurs cas par la conjugaison des études et du travail, donc un lot d'heures travaillées réduites et à faible rémunération.

Au sein de la population totale de la région, la probabilité de vivre avec un revenu se situant sous le SFR est de 1,6 sur 10. Parmi la population en emploi, cette chance diminue de moitié, à 0,8 chances sur dix. En chômage, cette chance grimpe à 2,4 sur dix, tout comme celle des personnes inactives, qui ont 2,3 chances sur dix de vivre sous le seuil de faible revenu. L'emploi éloigne donc les travailleurs d'un niveau de vie sous le SFR, sans toutefois l'exclure.

Tableau 19
Nombre de personnes de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (et taux) selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe en 2000, Abitibi-Témiscamingue

		Sexes réunis			Hommes			Femmes		
		Total	Sous le SFR		Total	Sous le SFR		Total	Sous le SFR	
			N	%		N	%		N	%
Total	Total - 15 ans +	114 780	17 520	15,5	57 320	7 815	13,8	57 465	9 705	17,1
	15 - 24 ans	19 790	3 420	17,7	9 940	1 615	16,6	9 845	1 805	18,7
	25 - 44 ans	43 325	5 995	14,1	21 785	2 725	12,7	21 540	3 270	15,5
	45 - 64 ans	36 440	5 675	15,7	18 665	2 790	15,1	17 770	2 880	16,3
	65 ans et plus	15 235	2 435	16,1	6 925	680	9,8	8 310	1 750	21,2
Population active	Total - 15 ans +	70 445	7 340	10,5	39 445	3 895	10,0	31 000	3 440	11,2
	15 - 24 ans	10 545	1 860	17,9	5 490	945	17,3	5 045	920	18,5
	25 - 44 ans	36 015	3 515	9,9	19 580	1 790	9,2	16 435	1 730	10,7
	45 - 64 ans	23 185	1 920	8,3	13 880	1 140	8,3	9 305	780	8,5
	65 ans et plus	695	40	5,8	490	25	6,2	210	15	0,0
-Population active occupée	Total - 15 ans +	60 600	5 020	8,4	32 740	2 395	7,4	27 860	2 625	9,5
	15 - 24 ans	8 220	1 260	15,6	4 075	560	13,9	4 145	700	17,2
	25 - 44 ans	31 490	2 455	7,9	16 560	1 165	7,1	14 930	1 290	8,8
	45 - 64 ans	20 240	1 280	6,4	11 650	645	5,6	8 595	630	7,4
	65 ans et plus	645	30	3,9	455	25	4,4	190	0	0,0
-Population en chômage	Total - 15 ans +	9 845	2 320	24,0	6 710	1 500	22,8	3 135	815	26,5
	15 - 24 ans	2 320	600	26,3	1 415	380	27,2	900	220	24,9
	25 - 44 ans	4 525	1 060	24,1	3 025	630	21,2	1 500	440	29,9
	45 - 64 ans	2 945	640	22	2 235	490	22,2	715	150	21,3
	65 ans et plus	55	15	0,0	30	0	0,0	20	10	0,0
Population inactive	Total - 15 ans +	44 340	10 180	23,4	17 870	3 915	22,4	26 470	6 270	24,0
	15 - 24 ans	9 245	1 555	17,4	4 445	675	15,7	4 800	880	18,9
	25 - 44 ans	7 310	2 480	35,2	2 205	940	45,0	5 105	1 545	31,1
	45 - 64 ans	13 250	3 750	28,6	4 785	1 650	35,0	8 465	2 100	25,0
	65 ans et plus	14 535	2 390	16,5	6 435	650	10,2	8 100	1 740	21,6

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, commande spéciale.

Enfin, à titre indicatif, on estimait à environ 3 000 les personnes travaillant au taux horaire du salaire minimum dans la région en 2004⁵. Ces travailleurs représentaient 5 % de ceux de la région, et étaient actifs dans presque tous dans le secteur des services, principalement dans l'industrie du commerce. Sur une base annuelle, ces personnes tiraient un salaire annuel brut équivalent à 13 599 \$. Par ailleurs, le dernier recensement nous indique que le quart de la population régionale a gagné en 2000 un revenu inférieur à 9 999 \$, soit 28 900 personnes. Cette part est du même ordre au Québec.

⁵ Luc BLANCHETTE, Service Canada.

L'évolution de l'emploi à temps partiel

Parmi l'ensemble des emplois de la région, la part à temps partiel, contrairement à la croyance populaire, n'est pas en augmentation. Elle est plutôt stable entre 1991 et 2001 ou sur dix ans, correspondant à la situation de près de la moitié des travailleurs en 2001 (51,7 %). Toutefois le travail à temps partiel est plus courant ici qu'au Québec.

Chez les hommes, la part de travailleurs à temps partiel est aussi stable, touchant 47,8 % de l'ensemble des hommes en emploi. Chez les femmes, la part à temps partiel diminue dans la région, comme au Québec.

On peut donc dire, en somme, que le travail à temps partiel n'est pas une tendance montante dans la région, au contraire. Cela ne signifie pas, par contre, que les emplois offerts ne soient pas précaires. Les emplois réguliers et permanents se font de plus en plus rares et les contrats à durée déterminée, de plus en plus fréquents.

Tableau 20

Évolution de la part des emplois à temps partiel parmi l'ensemble des emplois, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1991, 1996 et 2001, %

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
1991- Part de l'emploi à temps partiel	55,4	58,8	49,8	54,8	51,9	53,2	46,8
1996- Part de l'emploi à temps partiel	55,8	55,2	52,4	52,5	52,5	53,4	49,5
2001- Part de l'emploi à temps partiel	55,2	54,7	49,1	48,3	52,3	51,7	44,7
1991- Part des hommes à temps partiel	52,8	55,0	43,6	51,1	46,8	48,6	41,4
1996- Part des hommes à temps partiel	51,1	51,5	46,7	48,1	46,2	48,2	44,2
2001- Part des hommes à temps partiel	52,3	53,1	43,9	44,6	47,5	47,8	40,0
1991- Part des femmes à temps partiel	58,9	64,4	57,5	60,1	59,2	59,4	53,5
1996- Part des femmes à temps partiel	62,4	60,7	59,7	58,5	60,9	60,5	55,8
2001- Part des femmes à temps partiel	58,8	56,9	55,1	53,0	58,3	56,7	50,2

Note : la catégorie à temps partiel inclut aussi les personnes n'ayant travaillé qu'une partie de l'année.
Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996 et 2001.

Une enquête⁶ menée en 2003 dans la région auprès de 623 employeurs comptant moins de 20 employés a montré que les trois quarts des emplois y sont réguliers (73 %). La part des emplois atypiques, c'est-à-dire non réguliers, sur appel, saisonniers ou à temps partiel était de 27 %, correspondant à la situation vécue par 2 932 employés dans la région.

2.1.2. L'inactivité : les prestataires de l'assistance-emploi

Dans la région, le nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi n'a cessé de décroître dans les dernières années. En 2005, on comptait 7 796 bénéficiaires, comparativement à 9 250 en 2001, ce qui signifie une baisse de 15,7 %. Bonne nouvelle, cette baisse est deux fois plus importante que la baisse qu'a connu l'ensemble du Québec (-7,1 %) durant cette même période. La part régionale de prestataires en 2005 (8,3 %) est toutefois significativement plus élevée que la part québécoise (7,8 %), et ce tant chez les hommes que chez les femmes.

⁶ Marie-Josée MARCOUX, *Résultats de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétence des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, Emploi-Québec, 2004.

La baisse se remarque autant chez les hommes que chez les femmes, qui sont d'ailleurs en parts égales parmi les prestataires, et ce partout sur le territoire régional, comme au Québec.

À l'image du nombre de prestataires, le taux de prestataires adultes au sein de la population diminue graduellement depuis 2001 dans la région et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Il se situe à 8,3 % de la population adulte, soit au même niveau que dans la province (7,8 %), où une amélioration, bien que moins soutenue, se remarque aussi au fil des cinq dernières années. S'y ajoutaient en 2005 2 300 enfants de moins de 18 ans.

Parmi les raisons évoquées lors du dépôt de la demande d'assistance-emploi en 2005-2006, la plus fréquente dans la région est la perte d'emploi sans accès à l'assurance-emploi (19,3 %). Cette raison a été évoquée par près de 500 personnes dans la dernière année. Il s'agit donc certainement d'emplois précaires ou atypiques, et de courte durée. Suivent de près la fin des prestations d'assurance-emploi (18,0 %) et l'insuffisance de revenus (16,0 %). Les raisons les plus fréquentes sont les mêmes à l'échelle du Québec, celle de l'insuffisance de revenus arrivant toutefois en première position (19,9 %).

Tableau 21
Adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe et le territoire, 2001 à 2005 et variation (%)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2001- 2005 (%)
Abitibi	1 423	1 418	1 366	1 289	1 205	-15,3
Hommes	716	739	699	659	616	-14,0
Femmes	707	679	667	630	589	-16,7
Abitibi-Ouest	1 488	1 458	1 358	1 314	1 264	-15,1
Hommes	767	744	686	683	661	-13,8
Femmes	721	714	672	631	603	-16,4
Rouyn-Noranda	2 581	2 484	2 382	2 294	2 229	-13,6
Hommes	1 295	1 265	1 213	1 170	1 106	-14,6
Femmes	1 286	1 219	1 169	1 124	1 123	-12,7
Témiscamingue	801	756	587	558	710	-11,4
Hommes	386	379	296	277	365	-5,4
Femmes	415	377	291	281	345	-16,9
Vallée-de-l'Or	2 907	2 798	2 671	2 673	2 550	-12,3
Hommes	1 456	1 394	1 313	1 335	1 274	-12,5
Femmes	1 451	1 404	1 358	1 338	1 276	-12,1
Abitibi-Témiscamingue	9 250	8 842	8 405	8 124	7 796	-15,7
Hommes	4 644	4 480	4 222	4 115	3 926	-15,5
Femmes	4 606	4 362	4 183	4 009	3 870	-16,0
Québec	420 096	412 703	404 360	398 040	390 090	-7,1
Hommes	205 340	203 959	201 292	199 047	195 707	-4,7
Femmes	214 756	208 744	203 068	198 993	194 383	-9,5

Source : Institut de la statistique du Québec. Données de mars.

Tableau 22
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe et le territoire, 2001 à 2005, %

	2001	2002	2003	2004	2005
Abitibi	8,8	8,8	8,5	8,1	7,6
Hommes	8,6	8,9	8,5	8,1	7,5
Femmes	9,0	8,7	8,6	8,1	7,6
Abitibi-Ouest	10,5	10,4	9,9	9,7	9,4
Hommes	10,4	10,3	9,7	9,8	9,5
Femmes	10,6	10,6	10,2	9,7	9,3
Rouyn-Noranda	9,8	9,5	9,2	8,9	8,6
Hommes	9,7	9,5	9,2	9,0	8,4
Femmes	9,9	9,4	9,1	8,8	8,8
Témiscamingue	7,2	6,8	5,3	5,1	6,5
Hommes	6,6	6,5	5,1	4,8	6,4
Femmes	7,7	7,1	5,5	5,4	6,7
Vallée-de-l'Or	10,3	10,0	9,5	9,5	9,0
Hommes	10,1	9,7	9,1	9,2	8,8
Femmes	10,6	10,3	9,9	9,7	9,2
Abitibi-Témiscamingue	9,6	9,3	8,9	8,6	8,3
Hommes	9,4	9,2	8,7	8,5	8,1
Femmes	9,8	9,4	9,1	8,7	8,4
Québec	8,7	8,4	8,2	8,0	7,8
Hommes	8,4	8,3	8,1	7,9	7,8
Femmes	8,9	8,6	8,3	8,0	7,8

Note : Ce taux représente la proportion du nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi sur l'ensemble de la population âgée de 18 à 64 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec. Données de mars.

Tableau 23
Raisons évoquées lors de la demande d'assistance-emploi, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005-2006

	Abitibi		Abitibi-Ouest		Rouyn-Noranda		Témiscamingue		Vallée-de-l'Or		Région		Québec	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Fin de l'assurance-emploi	72	17,6	54	17,3	96	15,7	41	16,4	162	19,9	425	18,0	15 532	15,1
Perte d'emploi sans assurance-emploi	63	15,4	55	17,6	134	21,9	47	18,0	164	20,1	464	19,3	18 944	18,4
Prestation d'assurance-emploi insuffisante	16	3,9	1	1,0	24	4,0	8	3,0	31	3,8	83	3,4	6 826	6,7
Perte de conjoint	36	8,8	28	9,0	45	7,3	35	14,0	74	9,1	222	9,2	5 968	6,0
Fin d'études à temps complet	16	3,9	12	3,8	35	5,7	17	6,8	37	4,5	117	5,0	4 220	4,0
Revenus insuffisants	39	9,5	78	25,0	89	14,5	45	18,0	129	15,8	379	16,0	20 385	19,9
Attente droit réalisable	11	2,6	4	1,2	3	1,0	7	2,8	4	1,0	29	1,0	1 241	1,2
Autres raisons	155	37,9	79	25,4	184	30,1	50	20,0	212	26,0	680	28,3	29 513	28,7
Total	408	100	311	100	610	100	250	100	813	100	2 399	100	102 629	100

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2006.

L'assistance-emploi sur le long terme

Si l'on s'intéresse maintenant aux prestataires qui bénéficient de l'assistance-emploi depuis longtemps et qui sont jugés aptes au travail, on remarque que, parmi l'ensemble des bénéficiaires, 20,3 % reçoivent des prestations d'aide sociale depuis une période consécutive variant de quatre à dix ans, soit 3 100 personnes. S'y ajoutent 16,3 % des bénéficiaires, qui y sont depuis plus de dix ans; ils représentent également 3 100 personnes. C'est donc, au total, plus du tiers de l'ensemble des prestataires jugés aptes au travail qui ont recours à l'assistance-emploi depuis plus de quatre ans. La situation est identique au Québec et il existe peu de variations marquées entre les différents territoires de la région.

Tableau 24
Prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes à l'emploi inscrits depuis une période consécutive allant de 4 à 10 ans et de 10 ans et plus, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004 à 2006

	Durée consécutive	2004			2005			2006		
		N	Total	%	N	Total	%	N	Total	%
Abitibi	4 à 10 ans	106	530	20,0%	120	437	27,5%	108	463	23,3%
	Plus de 10 ans	77	530	14,5%	74	437	16,9%	65	463	14,0%
Abitibi Ouest	4 à 10 ans	105	500	21,0%	105	447	23,5%	87	426	20,4%
	Plus de 10 ans	95	500	19,0%	91	447	20,4%	81	426	19,0%
Témiscamingue	4 à 10 ans	69	300	23,0%	69	290	23,8%	54	294	18,4%
	Plus de 10 ans	46	300	15,3%	47	290	16,2%	46	294	15,6%
Ville de Rouyn-Noranda	4 à 10 ans	232	1 000	23,2%	215	913	23,5%	175	874	20,0%
	Plus de 10 ans	151	1 000	15,1%	143	913	15,7%	145	874	16,6%
Val-d'Or	4 à 10 ans	259	1 235	21,0%	222	1 052	21,1%	205	1 043	19,7%
	Plus de 10 ans	199	1 235	16,1%	188	1 052	17,9%	167	1 043	16,0%
Abitibi-Témiscamingue	4 à 10 ans	771	3 565	21,6%	731	3 139	23,3%	629	3 100	20,3%
	Plus de 10 ans	568	3 565	15,9%	543	3 139	17,3%	504	3 100	16,3%
Québec	4 à 10 ans	31 749	168 183	18,9%	30 691	160 522	19,1%	30 243	154 464	19,6%
	Plus de 10 ans	27 506	168 183	16,4%	26 552	160 522	16,5%	25 168	154 464	16,3%

Note : données de mars.

Source : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

2.1.3. Les revenus et transferts gouvernementaux

Le revenu est un indicateur incontournable lorsque l'on cherche à suivre l'état de la l'appauvrissement ou de l'enrichissement de la population. Il est à la base de la plupart des mesures du faible revenu et autres indices composites. Il se décline en une variété de modèles, dont on retiendra ici les principaux, fournis par le dernier recensement, qui concernent l'année 2000. S'y ajouteront les récents revenus par habitant pour 2004 et 2005 publiés par l'Institut de la statistique du Québec, histoire de jeter un regard sur la situation plus récente des revenus.

Le revenu total

La population âgée de 15 ans et plus bénéficie d'un revenu total moyen de 25 176 \$ dans la région, soit environ 1 950 \$ de moins que le revenu de la population correspondante au Québec (27 125 \$). Les hommes et les femmes ont un revenu bien différent : 31 535 \$ pour les hommes de la région contre 18 491 \$ pour les femmes, soit un écart considérable de 13 000 \$. Entre 1995 et 2000, le revenu total moyen de la population a crû de 9 % soit deux fois moins vite que la croissance québécoise (17 %).

Le revenu moyen d'emploi

Le revenu moyen d'emploi, qui regroupe uniquement les personnes de 15 ans et plus déclarant un revenu d'emploi, est de 27 854 \$ en moyenne dans la région, comparativement à 29 385 \$ dans l'ensemble du Québec. Les personnes travaillant à temps complet gagnent deux fois plus que celles travaillant à temps partiel, ici comme ailleurs au Québec.

Les hommes disposent d'un revenu d'emploi beaucoup plus élevé (33 932 \$) que les femmes (20 198 \$). Cet écart se remarque même lorsque les deux parties travaillent à temps complet : les hommes ont un revenu moyen d'emploi à temps complet de 44 365 \$ et les femmes, de 30 501 \$.

Gardons à l'esprit, même si nous ne disposons pas des données régionales, que dans l'ensemble du Québec, les femmes travaillent en moyenne cinq heures de moins que les hommes, ce qui explique, en partie, qu'elles aient un revenu moindre. Les experts prédisent que ce n'est qu'une question de temps avant que l'écart salarial entre les hommes et les femmes ne soit comblé, les femmes étant majoritaires à l'université et susceptibles d'occuper dans les années à venir des emplois toujours mieux rémunérés⁷.

Tableau 25
Le revenu total et le revenu d'emploi, population de 15 ans et plus, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, \$, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Revenu total moyen des hommes de 15 ans et plus \$	30 538	28 223	32 989	30 618	32 916	31 535	33 117
Revenu total moyen des femmes de 15 ans et plus \$	18 219	16 280	19 744	19 270	18 242	18 491	21 286
Revenu d'emploi moyen des 15 ans et plus (sexes réunis) \$	26 758	25 409	29 180	27 067	28 747	27 854	29 385
Revenu moyen d'emploi Temps complet \$	36 379	35 535	41 460	37 153	40 248	38 988	39 217
Revenu moyen d'emploi Temps partiel \$	20 286	18 921	18 118	18 327	19 718	19 128	19 058
Revenu d'emploi moyen des hommes de 15 ans et plus \$	32 436	30 033	35 807	32 168	35 818	33 932	34 705
Revenu moyen d'emploi Temps complet \$	40 854	39 712	47 317	41 699	46 550	44 365	43 978
Revenu moyen d'emploi Temps partiel \$	25 913	23 195	22 665	22 365	25 577	24 169	22 800
Revenu d'emploi moyen des femmes de 15 ans et plus \$	19 582	18 765	21 426	20 540	19 849	20 198	23 282
Revenu moyen d'emploi Temps complet \$	29 500	28 665	32 549	29 984	29 959	30 501	32 486
Revenu moyen d'emploi Temps partiel \$	13 966	13 189	13 883	13 970	13 722	13 768	15 633

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

Un coup d'œil sur les revenus en 2004 et 2005

Dans les dernières années, soit en 2004 et 2005, les revenus ont continué de croître dans la région. Tant le revenu personnel par habitant que le revenu personnel disponible par habitant ont enregistré des

⁷ Claude PICHE, « Oui, ça va », La Presse, 15 novembre 2006, page Affaires 1.

augmentations, qui sont même deux fois supérieures à celles du Québec. Calculés de manière différente, ces revenus ne doivent pas être comparés directement à ceux du recensement présentés précédemment, mais plutôt regardés individuellement, dans le temps.

Le revenu personnel par habitant est de 27 062 \$ en 2005 dans la région, comparativement à 29 499 \$ au Québec. Après transferts gouvernementaux (impôts, prestations), le revenu qui est disponible aux Témiscabitiens est de 20 449 \$ en 2005.

Par ailleurs, ces données nous permettent de jauger l'épargne des Témiscabitiens, qui ont perçu des revenus de placements moyens de 1 901 \$ en 2005, sont beaucoup moins que ceux perçus en moyenne au Québec (3 377 \$).

Tableau 26
Indicateurs du revenu par habitant, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, région et Québec, 2004-2005

	Revenu personnel par habitant (\$)			Revenu personnel disponible par habitant (\$)			Revenus de placements par habitant (\$)
	2004	2005	Var. (%)	2004	2005	Var. (%)	2005
Abitibi	26 484	27 959	5,6	20 331	21 082	3,7	2 201
Abitibi-Ouest	22 883	24 086	5,3	17 728	18 314	3,3	1 631
Rouyn-Noranda	27 682	29 127	5,2	20 898	21 675	3,7	1 699
Témiscamingue	20 992	22 831	8,8	16 611	17 828	7,3	1 225
Vallée-de-l'Or	25 907	27 813	7,4	19 908	21 062	5,8	2 318
Région	25 452	27 062	6,3	19 533	20 449	4,7	1 901
Québec	28 541	29 499	3,4	21 631	22 123	2,3	3 377

Note : le revenu personnel se définit comme étant la somme de tous les revenus des ménages provenant de leur participation aux activités de production (rémunération des salariés, revenu net des exploitants agricoles et des entreprises individuelles), et il inclut les revenus de placement ainsi que les transferts courants, dont ceux des administrations publiques.

Source : Institut de la statistique du Québec. Banque de données des statistiques officielles sur le Québec.
www.bdsso.gouv.qc.ca.

Le revenu des ménages, des familles et des familles monoparentales

Les **ménages** de la région se partagent en moyenne 45 624 \$, soit moins que dans la moyenne du Québec (49 998 \$). Le revenu médian⁸ est de 38 567 \$, ce qui veut dire qu'autant ont un revenu supérieur qu'on en compte ayant un revenu inférieur. Le revenu des ménages de la région a enregistré une hausse de 9,8 % dans la région entre 1995 et 2000, comparativement à 18,4 % au Québec, soit le double.

Le revenu des **familles**, est de 53 283 \$ dans la région, soit 6 000 \$ de moins que la famille québécoise. Il a crû de 11,7 % entre 1995 et 2000, comparativement à 20,4 % dans l'ensemble du Québec. Le revenu médian des familles d'ici est de 46 849 \$.

Les familles **monoparentales** dont le principal soutien est une femme vivent en moyenne avec 28 797 \$ par année, comparativement à 41 744 \$ pour celles dirigées par un homme, soit un montant supérieur de 69,0 %. Non seulement vivent-elles avec beaucoup moins d'argent, mais les familles monoparentales dirigées par une femme sont trois fois plus nombreuses (4 680) dans la région que celles dirigées par un homme (1 455).

⁸ Le revenu médian sépare la population ciblée en deux parties égales. Autant de personnes gagnent davantage qu'on en compte qui gagnent moins.

Tableau 27
Le revenu des ménages, des familles et des familles monoparentales des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2000

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Revenu moyen des ménages \$	45 999	41 678	46 928	46 101	45 981	45 624	49 998
Revenu médian des ménages \$	38 995	35 793	39 623	39 097	38 325	38 567	40 468
Revenu moyen des familles \$	52 726	48 101	55 805	52 710	54 163	53 283	59 297
Revenu médian des familles \$	46 782	43 318	50 666	45 184	46 971	46 849	50 242
Revenu moyen des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin \$	37 600	41 236	45 307	47 640	38 801	41 744	45 996
Revenu médian des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin \$	34 126	35 011	40 032	35 229	32 224	35 287	40 345
Revenu moyen des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin \$	28 911	28 901	29 989	31 871	26 428	28 797	33 231
Revenu médian des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin \$	27 400	23 273	26 018	26 097	22 252	24 900	28 450

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

Le revenu médian des familles à faible revenu

Les familles à faible revenu, à la lumière de la mesure de faible revenu (MFR), doivent boucler leur budget avec une somme beaucoup plus restreinte que l'ensemble des familles. Les familles comptant un couple qui sont à faible revenu dans la région doivent composer avec des revenus trois fois moindre que la moyenne des familles : celles à faible revenu vivent avec un revenu médian⁹ de 15 300 \$ en 2004, comparativement à 49 600 \$ pour la famille médiane de la région. Au sein des familles monoparentales, on parle de deux fois moins : 13 400 \$ annuellement chez celles à faible revenu comparativement à 26 100 \$ pour l'ensemble des familles monoparentales de la région. Quant aux personnes hors familles, qui vivent seules ou en co-location, celles à faible revenu composent avec 8 300 \$ par année, comparativement à 18 000 \$ pour l'ensemble de ces personnes dans la région.

À noter que les familles à faible revenu de la région ont des gains légèrement supérieurs à celles qui sont dans la même situation au Québec, particulièrement les familles comptant un couple. À travers les territoires de MRC, peu de différences se remarquent, les familles à faible revenu semblant vivre une situation économique semblable, peu importe où elles se trouvent.

⁹ Le revenu médian est celui qui sépare la population ciblée en deux parties égales : parmi les familles à faible revenu de la région, autant ont un revenu supérieur à 15 300 \$ qu'on en compte ayant un revenu inférieur.

Tableau 28
Le revenu médian des familles¹ vivant sous le seuil de faible revenu et de l'ensemble des familles selon les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, \$, 2004

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Familles à faible revenu							
Famille comptant un couple	14 900	15 500	15 000	15 400	15 500	15 300	14 300
Sans enfants	14 000	14 000	12 800	13 200	13 100	13 300	12 400
Avec 1 enfant	16 400	15 700	17 100	15 500	15 400	16 000	14 100
Avec 2 enfants	18 800	21 000	19 900	18 900	19 300	19 600	17 900
Avec 3 enfants et plus	25 600	25 500	25 000	23 600	24 000	24 600	23 200
Famille monoparentale	14 400	13 700	13 700	13 800	13 600	13 700	13 400
Avec 1 enfant	12 500	12 100	12 500	12 100	12 600	12 400	12 100
Avec 2 enfants	15 000	15 000	16 100	14 800	15 100	15 100	15 000
Avec 3 enfants et plus	18 600	19 300	18 800	18 800	17 900	18 400	18 500
Personne hors famille²	8 500	8 500	8 300	8 500	8 300	8 300	8 300
Ensemble des familles							
Famille comptant un couple	50 100	46 000	51 400	47 800	50 400	49 600	50 500
Sans enfants	38 300	35 400	40 200	37 000	40 500	38 800	41 500
Avec 1 enfant	56 500	53 000	57 500	53 900	56 600	55 800	56 100
Avec 2 enfants	59 900	56 600	62 900	60 500	61 600	60 600	61 900
Avec 3 enfants et plus	60 300	58 600	66 500	56 900	58 600	60 500	59 100
Famille monoparentale	27 700	25 100	26 500	25 900	25 300	26 100	28 500
Avec 1 enfant	27 000	24 900	26 100	25 400	25 400	25 800	28 300
Avec 2 enfants	29 400	25 200	27 000	26 200	25 400	26 400	29 400
Avec 3 enfants et plus	26 900	27 100	26 700	26 900	25 100	26 000	27 700
Personne hors famille²	16 800	15 900	17 000	16 600	16 800	16 700	18 000

1. Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt. Notons également que le revenu médian est ajusté en fonction de la taille de la famille.

2. Personne n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale.

Source : Statistique Canada, Données sur les familles. Compilation Institut de la statistique du Québec.

Les transferts gouvernementaux

La part occupée par les transferts gouvernementaux dans l'ensemble du revenu régional permet de mesurer et suivre le degré de dépendance de la région envers les allocations gouvernementales. Ces dernières comprennent entre autres les prestations d'assistance et d'assurance-emploi, de la sécurité du revenu, du Régime des rentes et d'allocations familiales et composent une part de 17,4 % du revenu de la région. En comparaison, cette part est de 13,9 % au Québec. Pendant que la situation s'est améliorée entre 1995 et 2000 au Québec, passant de 16,2 % à 13,9 %, elle est demeurée stable dans la région, gagnant à peine un dixième de point. Sur une période de dix ans, la part des transferts a gagné un point de pourcentage.

Tableau 29
Part des transferts gouvernementaux dans la composition du revenu total des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1995 et 2000, %

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
2000							
Revenu d'emploi	75,2	70,4	74,7	75,0	76,5	74,8	75,1
Transferts gouvernementaux	17,5	21,1	16,3	17,9	16,5	17,4	13,9
Autres revenus	7,3	8,5	9,0	7,1	7,0	7,8	11,0
1995							
Revenu d'emploi	76,2	72,7	77,1	75,2	77,5	76,3	74,2
Transferts gouvernementaux	18,3	21,4	16,4	18,6	16	17,5	16,2
Autres revenus	5,5	5,9	6,5	6,2	6,6	6,2	9,6

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2001.

2.1.4. Le logement

Le logement est un important poste de dépenses au budget. Lorsque la part du revenu qui y est allouée excède 30 % du total, on considère qu'un individu ou une famille aura du mal à subvenir à ses autres besoins essentiels (vêtements, nourriture, etc.). Il s'agit d'un bon indicateur pour mesurer la part de ménages vivant une précarité financière.

2.1.4.1. L'accessibilité financière des logements

Dans la région, la part des ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus à se loger s'élève à 21,5 % en 2001, en légère régression comparativement à 1996 et en légère augmentation par rapport à 1991. Cette part s'est toutefois toujours située légèrement en deçà de la part québécoise, qui est de 23,2 % en 2001. On peut donc dire qu'une part significativement moins élevée de la population dépense au-delà de 30 % de leurs revenus à se loger dans la région que dans l'ensemble du Québec. Le plus faible coût des logements vient en grande partie expliquer cette plus grande accessibilité au logement.

Tableau 30
Ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu à l'habitation, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1991, 1996 et 2001, %

	% 1991	% 1996	% 2001
Abitibi	16,8	19,8	19,5
Abitibi-Ouest	18,7	21,9	18,6
Rouyn-Noranda	19,9	24,8	24,0
Témiscamingue	18,8	19,6	17,4
Vallée-de-l'Or	22,9	24,9	23,3
Abitibi-Témiscamingue	20,0	23,1	21,5
Québec	24,0	27,9	23,2

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996 et 2001.

Tableau 31
Principales dépenses concernant le logement dans les territoires de la région, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Loyer brut mensuel moyen (2001)	443 \$	406 \$	482 \$	474 \$	463 \$	461 \$	529 \$
Variation 1996-2001	2,1 %	-4,2 %	0,2 %	14,5 %	-0,6 %	0,9 %	4,5 %
Dépenses mensuelles de propriété	545 \$	501 \$	659 \$	549 \$	659 \$	599 \$	706 \$
Valeur du logement	79 931 \$	62 365 \$	89 733 \$	74 722 \$	87 922 \$	79 921 \$	110 668 \$
% de locataires	30,2 %	25,5 %	37,6 %	25,0 %	39,6 %	33,7 %	42,0 %
% de propriétaires	69,8 %	74,5 %	62,4 %	73,7 %	59,2 %	65,8 %	57,9 %

Notes : les dépenses mensuelles de propriété incluent l'hypothèque, les impôts fonciers et autres frais de propriété. Pour la part de locataires et de propriétaires, le total n'égalise pas 100 % en raison de la présence d'une très mince part de logements de bande.

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2001.

Si l'on revient, en détail, sur le pourcentage du revenu alloué au logement dans la région, on voit que les propriétaires ont un moins grand effort financier à déployer au chapitre du logement que les locataires. Le tiers d'entre eux consacrent même moins de 10 % de leurs revenus au logement, comparativement à 11,3 % des locataires. Quant à la part de personnes réussissant à consacrer globalement moins de 30 % de leur revenu au logement, elle regroupe 86,6 % des propriétaires et 62,7 % des locataires. Ce sont donc, au total, 13,4 % des propriétaires qui sont dans une situation financière précaire et 37,3 % des locataires, ce qui revient à une moyenne des ménages de 21,5 %.

Quant aux personnes vivant une situation extrêmement difficile, c'est-à-dire devant consacrer plus de 60 % de leur revenu au logement, leur part est de 7,6 % des ménages de la région, contre 8,3 % au Québec. Comparativement à 1996, à ce chapitre, la situation s'est améliorée puisque 9 % des ménages de la région consacraient plus de 60 % de leur revenu à se loger comparativement à 10,6 % au Québec.

Tableau 32
Taux d'effort des ménages pour le logement en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2001, %

% du revenu consacré au logement	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	Propriétaires	Locataires	Total	Propriétaires	Locataires	Total
- de 10 %	32,6	11,3	25,3	30,4	10,1	21,8
10-14 %	22,1	17,3	20,5	21,8	16,8	19,7
15-19 %	16,6	14,6	15,9	17,5	16,0	16,8
20-24 %	10,0	10,1	10,1	10,4	11,8	11,0
25-29 %	5,3	9,4	6,7	5,9	9,4	7,3
30-34 %	3,0	6,5	4,2	3,4	6,5	4,7
35-39 %	2,0	5,3	3,1	2,2	4,9	3,3
40-49 %	2,4	8,0	4,3	2,4	6,9	4,3
50-59 %	1,2	4,5	2,3	1,3	4,3	2,6
60-69 %	0,6	2,6	1,3	0,8	2,6	1,6
70-79 %	0,5	1,9	1,0	0,6	1,8	1,1
80 % et +	3,6	8,5	5,3	3,3	9,0	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Société d'habitation du Québec. Selon le recensement de Statistique Canada, 2001.

2.1.4.2. L'état des logements

Le parc de logements de la région est demeuré dans un état stable entre 1996 et 2001 en termes de nécessités de réparations. Les logements d'ici, s'ils sont plus abordables que ceux de la moyenne québécoise, sont en moins bon état, car 10,4 % du lot nécessitent des réparations majeures comparativement à 7,8 % de ceux du Québec en 2001 . À travers le territoire, les besoins en réparations majeures se répartissent assez similairement. Ils semblent toutefois légèrement plus prononcés au Témiscamingue et dans la MRC d'Abitibi. À l'inverse, les logements de la Vallée-de-l'Or semblent en meilleur état que ceux d'ailleurs, ne nécessitant, pour près des deux tiers, qu'un entretien régulier, comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec.

Tableau 33

L'état des logements selon le besoin de réparations, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2001, %

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
2001							
Entretien régulier	57,7	60,1	60,8	57,5	64,6	60,9	65,9
Besoin de réparations mineures	31,6	28,1	29,5	30,0	25,9	28,6	26,3
Besoin de réparations majeures	10,7	11,7	9,7	12,5	9,5	10,4	7,8
1996							
Entretien régulier	57,6	55,5	64,0	57,3	62,6	60,5	66,1
Besoin de réparations mineures	28,5	30,8	26,7	29,8	27,2	28,1	25,7
Besoin de réparations majeures	13,9	13,7	9,3	12,9	10,2	11,4	8,2

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2001.

2.1.4.3. Le parc de logements sociaux

L'Abitibi-Témiscamingue compte au total 1 549 logements sociaux, ou habitations à loyer modique, soit 2,1 % de l'ensemble des 73 113 unités que compte le Québec. La presque totalité (1 156) sont gérés par des Offices d'habitation, 71 le sont par des coopératives d'habitation et des organismes à but non lucratif, et 322 sont destinés aux autochtones vivant hors réserve. Si l'on compare la région aux autres régions de ressources, on remarque que certaines en ont plus du double, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent, tandis que d'autres, comme la Gaspésie et la Côte-Nord, ont un bassin similaire à l'Abitibi-Témiscamingue. Par contre, au niveau des logements réservés aux autochtones, la région fait bonne figure et se range en deuxième position au Québec, derrière l'Outaouais.

Tableau 34
Le parc de logements sociaux dans les régions administratives du Québec selon le genre, 2005

Régions	Public - Volet régulier	Privé – Volet coop. d'habitation et OSBL	Privé – Volet autochtones hors réserve	Public – Volet Inuit	Total
Bas-Saint-Laurent	2 740	193	40		2 973
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 357	259	300		3 916
Capitale-Nationale	6 677	722	156		7 555
Mauricie	2 640	225	100		2 965
Estrie	2 123	189			2 312
Montréal	21 037	2 712	52		23 801
Outaouais	2 926	185	429		3 540
Abitibi-Témiscamingue	1 156	71	322		1 549
Côte-Nord	1 142	99	297		1 538
Nord du Québec	208	32	30	2 068	2 338
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 407	204	58		1 669
Chaudière-Appalaches	2 791	226			3 017
Laval	1 654	80			1 734
Lanaudière	1 613	195	24		1 832
Laurentides	2 238	157	95		2 490
Montérégie	7 090	594	24		7 708
Centre-du-Québec	2 085	91			2 176
Ensemble du Québec	62 884	6 234	1 927	2 068	73 113

Source : Société d'habitation du Québec, 2005.

Si l'on exclut les logements sociaux réservés aux autochtones, qui sont presque exclusivement destinés à accommoder les familles, les logements sociaux de la région sont très majoritairement destinés aux personnes âgées (70,7 %). Ceux destinés aux familles sont au nombre de 262, ne représentant que deux logements sur dix (19,7 %). Un mince effectif de 27 logements sont destinés aux personnes seules.

Les deux MRC les plus peuplées, soit celles de la Vallée-de-l'Or et la Ville de Rouyn-Noranda, détiennent environ deux fois plus de logements sociaux que les autres MRC de la région.

Tableau 35

Le parc de logements sociaux dans les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue selon le type de clientèle et la MRC, 2005

	Familles	Personnes âgées	Personnes seules	Total
Volet régulier (Habitations à loyer modique)				
Abitibi	0	154	0	154
Abitibi-Ouest	12	186	0	198
Rouyn-Noranda	110	222	0	332
Témiscamingue	0	98	0	98
Vallée-de-l'Or	122	252	0	374
A-T	244	912	0	1 156
Volet privé (Coopératives d'habitation et organismes à but non lucratif)				
Abitibi	0	0	0	0
Abitibi-Ouest	0	0	8	8
Rouyn-Noranda	0	6	12	18
Témiscamingue	0	20	7	27
Vallée-de-l'Or	18	0	0	18
A-T	18	26	27	71
Volet privé (autochtones hors réserves)				
Abitibi	22	0	0	22
Abitibi-Ouest	28	0	0	28
Rouyn-Noranda	64	0	0	64
Témiscamingue	78	4	0	82
Vallée-de-l'Or	94	4	28	126
Total région	286	8	28	322
Grand total des logements sociaux				
Abitibi	22	154	0	176
Abitibi-Ouest	40	186	8	234
Rouyn-Noranda	174	228	12	414
Témiscamingue	78	122	7	207
Vallée-de-l'Or	234	256	28	518
Total région	548	946	55	1 549

Source : Société d'habitation du Québec, 2006.

2.1.5. Le transport collectif

Un certain nombre d'initiatives ont cours aux quatre coins de la région en matière de transport collectif, permettant aux familles à faible revenu, aux étudiants ou aux personnes âgées de se déplacer à coût abordable, contribuant ainsi à briser l'isolement social et à mieux composer avec la réalité d'un vaste territoire peu densément peuplé. La liste des initiatives, suivant les territoires de MRC, est présentée ici.

Tableau 36
Les initiatives de transport collectif en Abitibi-Témiscamingue, 2006

MRC	Initiative	Description
MRC Abitibi	Accessibilité 2001	<ul style="list-style-type: none"> • Babillards dans des lieux publics favorisant le covoiturage dans quelques localités (La Corne, Barraute, La Motte, Trécession et St-Dominique). • Utilisation du transport scolaire par les citoyens ruraux. • Livraison de médicaments dans plusieurs localités rurales. • Formule qui a favorisé le maintien du service d'une infirmière dans le secteur des Coteaux.
MRC Abitibi-Ouest	Transport Coup de Pouce	<ul style="list-style-type: none"> • Transport collectif rural intra-territorial qui permet à la population de se déplacer d'une municipalité à l'autre en utilisant les places disponibles dans les véhicules de la Corporation du Transport adapté d'Abitibi-Ouest ou en profitant du service de covoiturage.
Ville de Rouyn-Noranda	Transport Le Nomade Transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Covoiturage qui rend le centre-ville accessible aux résidents des quartiers ruraux depuis l'automne 2006. Des sièges sont aussi disponibles au sein des véhicules de transport adapté et ceux d'Autobus Maheux. • Autobus de ville qui dessert le territoire du centre-ville (ancienne ville de Rouyn-Noranda).
MRC Témiscamingue	Le Baladeur	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du covoiturage entre passagers et conducteurs. • Utilisation du transport adapté, du transport par autobus scolaire, et du transport médical vers les hôpitaux localisés dans d'autres villes de la région (Centre de santé). • Une quinzaine de municipalités sont présentement desservies.
MRC Vallée-de-l'Or	Corporation Taxibus Transport collectif Bell	<ul style="list-style-type: none"> • Taxis empruntant des parcours prédéterminés desservant la clientèle de l'extérieur des limites de la ville de Val-d'Or, ainsi que celle résidant en ville. • Des points de services permettent aux ruraux de bénéficier du transport en autobus (scolaire, places libres dans les autobus adaptés et tarifs réduits pour les services d'Autobus Maheux), ou de taxis à tarifs réduits. On compte des points de services à Dubuisson (2 arrêts), Vassan, Val-Senneville (3 arrêts) et Louvicourt. • Senneterre et Malartic bénéficieront aussi de leur système de transport collectif, qui est présentement en conception. On parle de covoiturage, de transport adapté, de transport scolaire, de taxis et d'un comité de bénévoles mis à contribution.

Abitibi-Témiscamingue	Covoiturage (ministère des Transports) Allo Abitibi	<ul style="list-style-type: none">• Site Internet mis sur pied par le ministère des Transports visant le covoiturage. Il permet de jumeler des gens qui circulent à l'intérieur de la région à des fins de travail ou d'études ou qui empruntent régulièrement le même trajet.• Covoiturage aller et/ou retour entre l'Abitibi-Témiscamingue et les grandes villes du Québec (Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, etc.).
------------------------------	--	---

Sources : Lili Germain, *Portrait du transport en Abitibi-Témiscamingue*, Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.
Maude Guy, Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.2. La sphère sociale

Au-delà des considérations matérielles, il ne faut pas négliger la sphère sociale, par laquelle on entend la scolarité et l'alphabétisme, le soutien social dont disposent les individus, l'espérance de vie et de santé, l'insécurité alimentaire ainsi que les naissances de mères faiblement scolarisées qui ont, chacun à leur manière, un lien direct avec la pauvreté et les inégalités dans la société.

2.2.1. La faible scolarisation et l'alphabétisme

Dans le contexte d'aujourd'hui, le fait d'avoir à tout le moins complété des études secondaires est devenu une exigence minimale pour intégrer le marché du travail. La faible scolarisation de la population régionale de même que sa part de personnes analphabètes ne sont pas sans effet sur les probabilités de souffrir de la pauvreté.

La sous-scolarisation, soit le fait de ne pas avoir en poche de diplôme d'études secondaires, est un facteur qui mène souvent à la pauvreté. Dans la région, en 2001, 42,6 % de la population âgée de 15 ans et plus est sous-scolarisée, soit une part significativement plus élevée qu'au Québec (31,7 %). Ce taux diminue à 40,8 % chez les 20 ans et plus. Le comparable est de 29,9 % au Québec. Statistique Canada choisit dorénavant de suivre cette tranche d'âge, la jugeant plus adéquate à la réalité d'aujourd'hui qui veut que les jeunes demeurent souvent plus longtemps sur les bancs d'école.

Chez les 15 ans et plus, qui ont l'avantage de pouvoir être suivis dans le temps, on remarque que le taux de sous-scolarisation s'améliore à chaque quinquennat depuis 1986, dans la région comme au Québec, ce qui est très encourageant. Si, au Québec, les hommes et les femmes se retrouvent en proportions égales parmi les personnes sous-scolarisées, il en est autrement dans la région : le taux de sous-scolarisation des femmes est de 40,6 %, tandis que celui des hommes est de 44,6 %.

À l'autre bout du spectre, la population ayant complété des études universitaires avec mention représente 11,6 % de la population régionale de 20 ans et plus, ce qui se situe aussi en deçà du score québécois de 18,6 % de diplômés universitaires.

Tableau 37
Taux de sous-scolarisation dans les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 15 ans et plus, 20 ans et plus, 1986 à 2001, %

	Population de 15 ans et plus				Population de 20 ans et plus
	1986	1991	1996	2001	2001
Abitibi	53,1	50,1	48,0	41,8	40,7
Abitibi-Ouest	60,7	54,9	51,2	49,3	48,4
Rouyn-Noranda	47,9	44,7	39,4	38,6	36,3
Témiscamingue	55,4	50,8	47,2	41,4	38,8
Vallée-de-l'Or	55,5	51,1	48,0	43,7	42,1
Abitibi-Témiscamingue	53,8	49,7	46,0	42,6	40,8
Québec	43,7	39,1	35,5	31,7	29,9

Note : le taux de sous-scolarisation comprend la population ne détenant pas de diplôme d'études secondaires.
Source : Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001.

La population aux prises avec des problèmes d'alphabétisme

Selon nos calculs, dérivés des moyennes provinciales disponibles pour 2003, environ 22,3 % de la population régionale âgée de 16 ans et plus se classe au niveau 1 en compréhension de textes, soit près de 26 000 personnes. Ces individus peuvent lire un texte court et repérer un élément d'information identique ou semblable à celui donné dans la question.

Au niveau 2, qui concerne 32,3 % de la population, les gens sont en mesure de faire des déductions simples et de comparer des renseignements tirés de textes, incluant certains éléments de distraction. Les personnes qui se classent à ce niveau s'élèvent à 37 600 dans la région.

Quant à celles atteignant le niveau 3 (32,8 % de la population ou 38 000 personnes), elles peuvent lire un texte relativement dense et long, y repérer plusieurs éléments et les apparier en faisant des déductions simples.

Enfin, les individus classés au niveau 4 ou 5 (12,6 % ou près de 15 000 personnes) peuvent faire des déductions complexes et traiter des renseignements plus abstraits, repérés dans des textes relativement longs comportant plusieurs éléments de distraction.

Le niveau 3 correspond au niveau de compétences devant être minimalement atteint pour fonctionner aisément dans la société actuelle. Il est considéré par Statistique Canada et l'OCDE comme le niveau minimal permettant de comprendre et d'utiliser l'information contenue dans des textes et des tâches de difficulté grandissante qui caractérisent la société du savoir émergente et l'économie de l'information. Dans la région, davantage de gens ne l'atteignent pas (54,6 % ou 63 566 personnes) qu'on en compte qui l'atteignent (45,4 % ou 52 855 personnes).

Que ce soit en 1994 ou en 2003, les scores moyens de la population de 16 ans et plus se maintiennent au niveau 2, dans la région comme au Québec. Bien qu'on ne décèle pas de changements statistiquement significatifs entre 1994 et 2003, on peut noter une tendance à la baisse de la proportion de personnes se situant au niveau 1 et à la hausse de celles atteignant le niveau 4/5.

Les résultats québécois nous laissent présumer de l'existence, dans la région, d'un bassin important de population qui pourrait bénéficier de services de formation de base ou d'alphabétisation; en effet, 22,3 % des personnes de 16 ans et plus se situent au niveau le plus faible en compréhension de textes suivis, 25,1 % en compréhension de textes schématiques, 27,6 % en numératie et 39,8 % en résolution de problèmes. Cela correspond, dans la région, à un bassin de population se situant entre 25 962 et 46 336 personnes.

Tableau 38
Estimation de la population âgée de 16 ans et plus selon les niveaux de compréhension d'un texte suivi, Abitibi-Témiscamingue, 2003

Niveaux de compréhension	Nombre	Taux
Niveau 1	25 962	22,3 %
Niveau 2	37 604	32,3 %
Niveau 3 (minimalement requis)	38 186	32,8 %
Niveaux 4 et 5	14 669	12,6 %
Population totale de 16 ans et plus	116 421	100 %

Note : Estimations régionales basées sur les données québécoises.

Source : Institut de la statistique du Québec. *La littératie au Québec en 2003, faits saillants, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, 2003. <http://www.bdaa.ca/biblio/recherche/litque/cover.htm>

2.2.2. Le réseau de soutien social

Le soutien social, tel qu'entendu dans *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de Statistique Canada, réfère à la présence, dans l'entourage, de personnes significative qui peuvent, par exemple, préparer nos repas advenant que l'on doive garder le lit, nous serrer dans leurs bras au besoin, nous accompagner chez le médecin, nous écouter et nous conseiller par rapport à ce que l'on vit. Ce sont, en bref, des personnes avec qui on peut partager du bon temps et qui nous témoignent de l'amour ou de l'affection. Cet indicateur réfère à la qualité des liens que l'on entretient avec les personnes qui nous entourent, tandis que plus tôt, l'indice de dévalorisation sociale réfère au simple fait d'être entouré, ou non, de personnes (entre autres selon les taux de veuvage, monoparentalité, divorce, etc.).

En Abitibi-Témiscamingue, en 2005, 3 583 personnes âgées de 12 ans et plus estiment bénéficier d'un soutien social faible, dont 2 216 hommes et 1 367 femmes. En proportion, cette situation est vécue par environ 3,0 % de la population régionale. Statistique Canada suggère toutefois d'utiliser cette donnée avec prudence, dû à la petite taille de l'échantillon. En 2005, comme en 2000-2001, une part semblable de la population régionale et de celle du Québec dit bénéficier d'un niveau de soutien social faible.

Le même scénario se répète quant au soutien social moyen ou élevé, pour lesquelles les données sont plus fiables : une part semblable des populations régionales et québécoises jugent bénéficier d'un soutien social dit moyen, ou élevé, et leur proportion est en légère baisse depuis 2000-2001. Il demeure, du reste, que les trois quarts de la population d'ici ou d'ailleurs juge bénéficier d'un niveau de soutien social élevé, ce qui est encourageant. Les hommes toutefois, semblent moins bien entourés que les femmes dans la région.

Tableau 39
Le niveau de soutien social dont bénéficient les personnes de 12 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, selon le sexe, 2000-2001 et 2005, %

	Soutien social faible	Soutien social moyen	Soutien social élevé	Non-déclaré
2005				
Abitibi-Témiscamingue	3,0 E	11,3	72,9	12,8
Les deux sexes				
Hommes	3,7 E	12,2	68,8	15,3
Femmes	2,3 E	10,5	77,1	10,2 E
2005				
Ensemble du Québec	2,5	11,0	75,1	11,5
Les deux sexes				
Hommes	3,1	11,6	73,7	11,6
Femmes	1,9	10,3	76,4	11,4
2000-2001				
Abitibi-Témiscamingue	4,0	12,5	76,1	7,3
Les deux sexes				
Hommes	4,5 E	13,4	73,6	8,5 E
Femmes	3,6 E	11,6	78,7	6,1 E
2000-2001				
Ensemble du Québec	3,1	10,7	82,5	3,7
Les deux sexes				
Hommes	3,6	10,3	82,0	4,1
Femmes	2,6	11,2	83,0	3,2

Note : E=utiliser avec prudence (coefficient de variation situé entre 16,6 % et 33,3 %).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001 et 2005.

2.2.3. L'espérance de vie et de santé

Un regard sur l'espérance de vie en 2000-2002 nous montre que les hommes d'ici, qui vivent en moyenne jusqu'à 74,4 ans, ont une vie plus courte de près de deux ans par rapport à la moyenne des Québécois, qui vivent en moyenne jusqu'à 76,3 ans. Quant aux femmes, qui atteignent l'âge de 80,8 ans en moyenne dans la région, elles vivent une année de moins que les Québécoises, qui vivent plutôt 81,9 ans.

L'espérance de vie à 65 ans, soit le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre après 65 ans, est de 17,5 ans dans la région, comparativement à 18,4 ans au Québec. Cette différence est assez significative pour dire que la vie ici est plus brève.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à l'espérance de vie en bonne santé, soit sans limitations d'activités, les plus récentes données disponibles (une moyenne des années comprises entre 1998 et 2002) nous

indiquent qu'elle est de 65,3 ans en Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 66,8 ans au Québec. L'espérance de vie avec limitations d'activités est de 11,3 ans en Abitibi-Témiscamingue et 11,1 ans au Québec. Donc, au total, les Témiscabitiens peuvent s'attendre à vivre approximativement 65,3 ans en bonne santé, puis 11,3 ans avec certaines limitations d'activité, donc une vie atteignant près de 77 ans, toujours selon les données de 1998-2002.

L'espérance de vie en Abitibi-Témiscamingue ne fait pas l'envie des autres régions administratives. Tant chez les hommes que chez les femmes, l'espérance de vie ici est la deuxième plus courte au Québec, derrière le Nord-du-Québec. L'Outaouais arrive au troisième rang.

Tableau 40
L'espérance de vie à la naissance selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1980-1982 à 2000-2002

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec	Écart région/Québec
Hommes			
1980-1982	69,54	71,18	-1,64
1990-1992	72,65	73,69	-1,04
1995-1997	73,08	74,60	-1,52
2000-2002	74,43	76,29	-1,86
Femmes			
1980-1982	77,36	78,87	-1,51
1990-1992	80,23	80,84	-0,61
1995-1997	79,71	80,99	-1,28
2000-2002	80,77	81,88	-1,11

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales.

Tableau 41
L'espérance de vie à la naissance selon le territoire de CSSS de l'Abitibi-Témiscamingue, nombre d'années, 1998 à 2002

	Hommes	Femmes	Tous
Abitibi	74,2	81,0	77,5
Abitibi-Ouest	74,4	81,7	77,7
Rouyn-Noranda	75,0	80,8	77,8
Témiscamingue (CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa)	74,3	81,0	77,5
Témiscamingue (CSSS du Lac-Témiscamingue)	71,8	80,1	76,0
Vallée-de-l'Or	73,9	79,2	76,5
Abitibi-Témiscamingue	74,4	80,5	77,3
Québec	75,9	81,7	78,9

Note : Les territoires de CSSS correspondent aux territoires des MRC, sauf dans le cas du Témiscamingue.

Source : Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. À partir du fichier des décès du ministère de la Santé et des services sociaux et des estimations démographiques pour 2000 révisées en décembre 2004 de Statistique Canada.

Selon l'Institut national de santé publique¹⁰, un écart de 5,2 années d'espérance de vie et 14 années d'espérance de santé sépare la population la plus défavorisée (à faible revenu, peu scolarisée, peu

¹⁰Robert PAMPALON, *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique, 2002

entourée, etc.) du Québec de celle qui l'est le moins. Leur vie est donc à la fois plus courte et plus marquée par la maladie et l'incapacité. Quatorze années d'écart est considérable en regard de l'espérance de santé moyenne du Québec, qui oscille entre 63 et 66 ans.

En détail, les hommes les plus défavorisés peuvent compter une espérance de vie écourtée de 8 années par rapport aux plus favorisés. Cet écart est moins prononcé chez les femmes, où 2,5 ans séparent les plus favorisées des plus défavorisées.

Quant à l'espérance de santé, l'écart est à peu près le même chez les hommes (14 ans) que chez les femmes (13,5 ans).

L'écart entre les plus défavorisés et les plus favorisés s'accroît en passant du milieu rural et des villes de taille petite ou moyenne, à la région métropolitaine de Montréal. Les villes de l'Abitibi-Témiscamingue font partie de la grande catégorie des villes du milieu rural, de petite ou moyenne taille, où l'écart entre les personnes les plus favorisées et les plus défavorisées est beaucoup moins prononcé. Les chiffres ne sont toutefois pas disponibles à l'échelle des régions.

2.2.4. L'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire réfère à la proportion de personnes âgées de 12 ans et plus rapportant avoir vécu l'une des trois situations suivantes au cours de la dernière année, par rapport à l'ensemble de la population âgée de 12 ans et plus :

- S'est inquiétée du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent.
- N'a pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent.
- N'a pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirée à cause d'un manque d'argent

Dans la région, 16 463 individus de 12 ans et plus ont vécu l'insécurité alimentaire en 2003, représentant plus d'une personne sur sept dans la région (13,5 %). Cette part passe du simple au double entre les hommes et les femmes : 9,3 % des hommes ont éprouvé de la difficulté à se nourrir en 2003, comparativement à 17,8 % des femmes.

La part des personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire est certainement plus importante en réalité si on élargit leur bassin pour inclure les enfants. Rappelons que 15,6 % des enfants de moins de 18 ans vivent sous le seuil de faible revenu, soit 5 415 enfants.

Tableau 42
Population de 12 ans et plus vivant en situation d'insécurité alimentaire, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Hommes	Femmes	Total	%
Abitibi	981	1 840	2 820	Nd
Abitibi-Ouest	871	1 691	2 492	Nd
Rouyn-Noranda	1 570	3 051	4 594	Nd
Témiscamingue	701	1 300	2 004	Nd
Vallée-de-l'Or	1 721	3 252	4 964	Nd
Abitibi-Témiscamingue	5 730	10 733	16 463	13,5 %
Québec	331 227	444 385	775 612	12,2 %

Note : La donnée pour l'Abitibi-Témiscamingue a été appliquée aux territoires de MRC au prorata de la population.
Source : Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada.

Selon l'Association canadienne des banques alimentaires, la fréquentation des banques alimentaires a diminué au Canada et au Québec en 2006 par rapport à 2005. Chiffrer avec assurance cette baisse est toutefois délicat, certaines banques alimentaires ayant fermé leurs portes, entraînant une « fausse » baisse de la clientèle.¹¹

2.2.5. Les naissances de mères faiblement scolarisées

Dans la région, davantage de bébés naissent de mères faiblement scolarisées qu'au Québec. Entre 2001 et 2003, 265 bébés ont vu le jour en moyenne par année d'une mère qui n'avait pas complété 11 années de scolarité, soit l'équivalent d'un cinquième secondaire. Cela représentant 18,9 % de toutes les naissances, soit près de deux naissances sur dix. En comparaison, ce taux est de 12,6 % au Québec, ce qui est significativement moins élevé.

Tableau 43
Les naissances de mères faiblement scolarisées selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001 à 2003

	Nombre annuel moyen	Taux (%)
Abitibi	46	19,2
Abitibi-Ouest	35	16,0
Rouyn-Noranda	46	12,5
Témiscamingue ¹	26	20,3
Vallée-de-l'Or	106	25,3
Abitibi-Témiscamingue	265	18,9
Québec	8 519	12,6

1. Les données sont partielles pour ce territoire, et reflètent la situation vécue dans le CSSS du Lac-Témiscamingue, qui comprend toutes les municipalités et territoires autochtones du Témiscamingue à l'exception des municipalités de Témiscaming, Kipawa et la réserve d'Eagle Village (Kebaowek).

Source : Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Fichier des naissances du ministère de la Santé et des services sociaux.

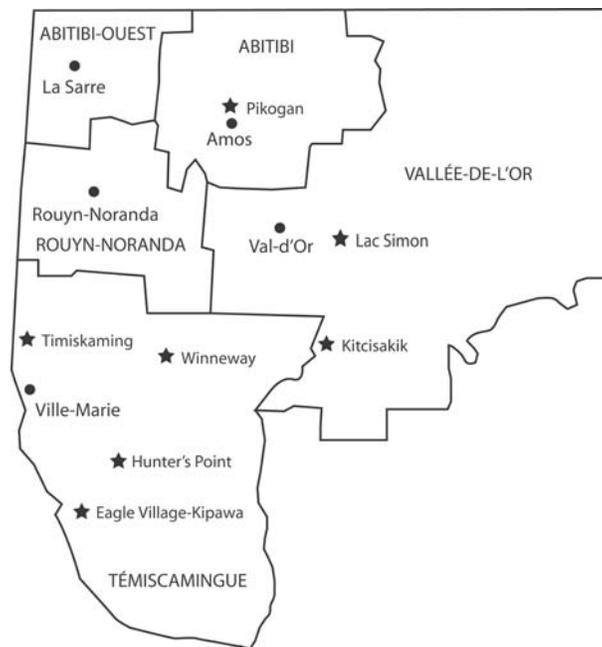
¹¹ Association canadienne des banques alimentaires, *Bilan-Faim 2006*, 2006.

3. Un bref regard sur la situation des Premières Nations

La population autochtone¹² de la région vit une situation socioéconomique qui diffère passablement de celle de la moyenne régionale, un peu à la manière où la population régionale se situe sous la moyenne québécoise pour bon nombre d'indicateurs. Pour avoir un portrait le plus juste possible, nous comparerons les autochtones de la région tantôt avec les non-autochtones de la région, mais avec la moyenne des autochtones du Québec. Nous ferons un bref survol de la scolarisation des membres des Premières Nations, de leur présence sur le marché du travail et de leurs revenus, à la lumière des renseignements fournis par les derniers recensements.

Sept communautés autochtones sont présentes dans la région. Quatre sont situées au Témiscamingue, soit Timiskaming First Nation, Winneway, Hunter's Point et Eagle-Village-Kipawa. Deux ont leurs assises dans la Vallée-de-l'Or, soit Lac Simon et Kitcisakik, et une est localisée dans la MRC d'Abitibi, Pikogan.

Les sept communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue, 2007



Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

La population autochtone est en croissance dans la région, même si cette croissance a quelque peu ralenti au cours des dernières années. Entre 2004 et 2005, la population autochtone de la région a crû de 2,1 % pendant que la population régionale perdait 0,2 % de sa population. À l'échelle des cinq dernières années, la population autochtone a vu sa population augmenter de 10,1 % tandis que la population de l'Abitibi-Témiscamingue perdait 4,2 % de ses membres. En 2005, les membres des sept communautés algonquines de la région totalisaient 6 011 personnes, soit 4,1 % de la population régionale. Un peu plus de la moitié de la population autochtone (55,6 %) réside sur le territoire de la communauté, qui prend tantôt la forme d'une réserve, tantôt celle d'un établissement. Le Témiscamingue regroupe à lui seul la moitié des autochtones de la région (54,0 %). D'ailleurs, au Témiscamingue, deux personnes sur dix sont autochtones (18,9 %). Autre réalité propre aux communautés autochtones de la région : il s'agit d'une population jeune. Plus d'un autochtone sur deux a moins de 30 ans, alors que cette proportion équivaut à deux sur cinq dans la région. L'âge médian de la population autochtone de la région est de 27,7 ans tandis qu'il est de 39,9 ans pour l'ensemble de la population. Cela signifie qu'on compte un nombre égal de personnes ayant un âge supérieur à celui cité, qu'on en compte ayant un âge inférieur.

¹² Pour en savoir davantage sur les autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue, consultez le Portrait des Premières Nations réalisé par l'Observatoire. Il est disponible sur notre site Internet.

3.1. La faible scolarisation

Le taux de sous-scolarisation, qui est de 42,0 % chez les non-autochtones de 15 ans et plus dans la région, est de 62,1 % chez les autochtones. Autrement dit, quatre non-autochtone sur dix n'a pas en poche son diplôme d'études secondaires comparativement à six sur dix chez les autochtones. Comme c'est le cas à l'échelle de la population régionale, la population autochtone améliore sa situation à chaque recensement : en 1996, son taux de sous-scolarisation était de 67,5 %. Il a donc perdu, en cinq ans, 5,4 points de pourcentage, ce qui est une nette amélioration

Quant aux diplômés du secondaire, les autochtones sont deux fois moins nombreux, en proportion, à détenir un diplôme d'études secondaires que les non autochtones, mais en proportion presque équivalente à avoir complété des études secondaires au secteur professionnel. Au niveau collégial, les autochtones ne se situent pas bien loin de la population non-autochtone, avec quatre points de pourcentage d'écart. La part de ceux ayant entamé, mais non terminé, des études collégiales ou universitaire est presque identique chez les deux peuples. Pour ce qui est des études universitaires, les non-autochtones sont quatre fois plus nombreux que les autochtones à avoir décroché un baccalauréat ou un diplôme supérieur.

Tableau 44

Part de la population totale de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, autochtones et non-autochtones, Abitibi-Témiscamingue, %, 2001

	Région	Autochtones	Non-autochtones
Secondaire sans diplôme 1996¹	46,0	67,5	46,0 ³
Secondaire sans diplôme 2001	42,6	62,1	42,0
Secondaire avec diplôme			
Secondaire avec diplôme général	15,9	8,2	16,1
Secondaire avec diplôme professionnel ²	5,7	4,9	5,7
Études collégiales avec diplôme ou certificat	15,5	11,3	15,6
Études collégiales et universitaires sans diplôme	12,4	11,7	12,4
Études universitaires avec bac ou diplôme supérieur	8,0	1,8	8,2

¹ Ces pourcentages correspondent au taux de sous-scolarisation.

² Inclut les écoles de métiers.

³ Correspond au taux de sous-scolarisation global de la région.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001.

3.2. Le marché du travail

Les populations autochtones de la région éprouvent sans conteste des difficultés à intégrer le marché du travail. Toutefois, à l'image de la population régionale, ils ont amélioré leur situation entre 1996 et 2001 à la lumière des données des recensements.

Leur taux d'activité était de 49,4 % en 2001, comparativement à 61,2 % dans l'ensemble de la région et à 57,7 % chez les autochtones du Québec. En comparaison, il était de 45,8 % en 1996 dans la région. Il s'est donc amélioré.

Leur taux d'emploi était de 38,7 %, comparativement à 52,7 % dans la région pour la même période, et 57,7 % pour l'ensemble des autochtones du Québec. En 1996, il était de 31,7 % dans la région. Encore ici, on peut noter l'amélioration.

Leur taux de chômage était de 21,9 % comparativement à 14,0 % pour la population régionale et à 18,5 % chez les autochtones du Québec. En 1996, le taux de chômage autochtone était de 30,7 % dans la région. Encore ici, il faut souligner un important gain.

Les nuances selon le sexe et l'âge

Les taux d'activité et d'emploi des hommes et des femmes autochtones de la région sont inférieurs à ceux prévalant chez leurs homologues autochtones du Québec. Le taux de chômage des hommes autochtones d'ici est bien supérieur à celui des autochtones du Québec. Les femmes autochtones de la région ont toutefois un taux de chômage à peu près équivalant à celui des femmes autochtones du Québec.

Chez les autochtones de la région âgés de 15 à 24 ans, les taux d'activité et d'emploi sont inférieurs à ceux des autochtones québécois du même groupe d'âge. Le taux de chômage est aussi plus élevé ici qu'ailleurs en province.

Tableau 45
Population active autochtone, 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Population autochtone de 15 ans et +	410	80	360	1 170	1 260	3 280	55 890
Population active	215	40	205	675	500	1 620	32 260
Personnes occupées	155	25	160	515	420	1 270	26 300
Chômeurs	60	15	45	155	80	355	5 960
Inactifs	195	45	155	500	760	1 655	23 630
Taux d'activité (total)	52,4	50,0	56,9	57,7	39,7	49,4	57,7
Taux d'emploi (total)	37,8	31,2	44,4	44,0	33,3	38,7	47,1
Taux de chômage (total)	27,9	37,5	22,0	23,0	16,0	21,9	18,5
Taux d'activité (hommes)	51,4	50,0	65,4	61,6	42,9	52,5	62,6
Taux d'emploi (hommes)	35,1	25,0	57,7	42,0	32,1	37,6	49,2
Taux de chômage (hommes)	36,8	50,0	17,6	31,9	25,0	29,0	21,4
Taux d'activité (femmes)	53,3	50,0	51,1	54,1	36,9	46,8	53,2
Taux d'emploi (femmes)	40,0	37,5	37,8	45,9	34,0	39,9	45,1
Taux de chômage (femmes)	20,8	0,0	26,1	13,6	9,6	15,4	15,2
Taux d'activité (jeunes)	33,3	60,0	66,7	35,7	21,6	30,9	44,1
Taux d'emploi (jeunes)	22,2	60,0	41,7	21,4	17,6	21,2	32,6
Taux de chômage (jeunes)	50,0	0	25,0	45,0	25,0	33,3	26,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, *Portrait des Premières Nations*.

3.3. Le revenu des populations

Au chapitre des revenus, le tableau qui suit nous montre clairement que les populations autochtones de la région vivent une situation qui se rapproche bien davantage de celle des autochtones de la province que de la population globale de l'Abitibi-Témiscamingue, de surcroît du Québec.

Le revenu d'emploi des autochtones de la région s'élève à près de 21 000 \$ en 2000, soit l'équivalent de l'ensemble des autochtones du Québec. Il demeure toutefois en-deçà de celui des Témiscabitiens

(27 854 \$); il en représente le trois quart. Si l'on compare la situation de 2000 à celle de 1995, on remarque que les autochtones de la région gagnaient alors un revenu d'emploi de 16 828 \$. Leur revenu d'emploi a donc crû de plus de 4 000 \$ entre les deux derniers recensements, soit deux fois plus que celui de la population régionale (2 000 \$).

Les différences entre les sexes sont grandes. Les hommes autochtones d'ici gagnent un revenu supérieur de près de 3 000 \$ à celui des hommes autochtones du Québec. Mais n'oublions pas que leur taux d'emploi est sensiblement plus faible. Les femmes d'ici, par contre, gagnent à l'inverse 3 000 \$ de moins que celles du Québec. Leur revenu d'emploi représente 60 % de celui des hommes autochtones.

Quant au revenu total, celui des hommes autochtones d'ici se rapproche de celui des hommes autochtones du Québec, s'élevant à 21 229 \$ en 2000. Les femmes autochtones d'ici gagnent quant à elles encore une fois 3 000 \$ de moins que celles du Québec, avec un revenu total qui se chiffre à 14 870 \$. Les écarts avec les revenus de la population régionale dans son ensemble sont grands : 10 300 \$ en moins chez les hommes, et 3 600 \$ de moins chez les femmes. Les autochtones d'ici vivent donc certainement une situation financière précaire si on les compare avec la population régionale, et encore plus difficile en comparaison avec la moyenne des Québécois.

La composition du revenu de la population de l'Abitibi-Témiscamingue se compose, à 65 % de revenus d'emploi, à 32 % de transferts gouvernementaux et à 3 % d'autres revenus. Celle des autochtones de la région se compose à 70 % de revenus d'emploi, à 25 % de transferts gouvernementaux et à 5 % d'autres revenus.

Tableau 46
Le revenu de la population autochtone et totale de la région et du Québec, \$, 2000

	Population autochtone de la région	Population autochtone du Québec	Population totale de la région	Population totale du Québec
Revenu d'emploi				
Sexes réunis	20 941	21 231	27 854	29 385
Hommes	26 428	23 618	33 932	34 705
Femmes	15 391	18 627	20 198	23 282
Revenu total				
Hommes	21 229	22 332	31 535	33 117
Femmes	14 870	17 889	18 491	21 286

Note : le revenu d'emploi tient compte uniquement des personnes détenant un emploi. Le revenu total regroupe toutes les personnes disposant d'un revenu.

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Conclusion

À travers les indicateurs abordés dans les pages de ce document se dessinent la pauvreté et les inégalités socio-économiques. Certains indicateurs nous montrent que la situation s'améliore, lentement mais sûrement, d'autres nous font prendre conscience que beaucoup de travail reste à faire. Les données qui chiffrent le nombre de personnes à faible revenu, soit le seuil de faible revenu et la mesure de faible revenu, nous indiquent que la situation s'améliore. La situation régionale quant au nombre de personnes et de familles à faible revenu s'apparente à celle du Québec, et les MRC vivent une réalité à la fois similaire entre elles et comparable à la situation régionale et québécoise.

Au chapitre de l'emploi, les nouvelles sont bonnes. Dans les dernières années, le taux d'emploi s'est sensiblement amélioré et de plus en plus de gens, travaillent, ce qui éloigne la plupart d'entre eux (mais pas tous), d'une situation de pauvreté économique. De moins en moins de personnes dépendent de l'assistance-emploi, ce qui découle de la conjoncture intéressante du marché du travail. Les revenus dans la région demeurent inférieurs à ceux qui s'observent au Québec, mais on remarque que l'Abitibi-Témiscamingue rattrape rapidement son retard dans les dernières années. On suivra cette évolution pour vérifier qu'elle se confirme dans les prochaines années.

En Abitibi-Témiscamingue, le logement occupe une part moindre dans le budget des personnes et des familles, qui sont moins nombreuses à devoir y consacrer plus de 30 % de leur revenu, seuil critique à ne pas dépasser, en général. Toutefois, le parc de logements de la région est en moins bon état que celui du Québec. Les logements sociaux représentent 2,1 % de l'ensemble de ceux disponibles au Québec, ce qui positionne la région dans une position moyenne. Certaines régions font mieux, d'autres moins bien. Enfin, chaque MRC est dotée d'un système de transport collectif en milieu rural, permettant aux gens de faire face aux difficultés de l'éloignement un peu plus facilement.

La scolarisation demeure plus faible dans la région qu'au Québec, c'est connu. Toutefois, de quinquennat en quinquennat, la région améliore son propre score, témoignant d'une tendance allant dans le bon sens. Une part importante de la population, toutefois, affiche des capacités d'alphabétisation jugées insuffisantes pour bien fonctionner dans la société d'aujourd'hui, principalement les tranches plus âgées de la population.

De manière générale, il est réconfortant de savoir que les trois quarts de la population estime bénéficier d'un bon niveau de soutien social, ce qui veut dire qu'ils ont accès, dans leur entourage, à des gens significatifs qui peuvent leur rendre service, les écouter, les aider. On peut se désoler, toutefois, de l'écart important d'espérance de vie en santé qui sépare, au Québec, les gens plus favorisés des plus défavorisés. De plus, il faut se préoccuper des 16 500 individus de 12 ans et plus qui vivent dans une situation d'insécurité alimentaire. Enfin, la part des bébés naissant de mères faiblement scolarisées est plus élevée ici, témoignant d'un contexte plus défavorisé qu'au Québec.

Donc, en bout de ligne, il y a de quoi se réjouir, mais aussi de quoi se questionner. Les femmes vivent une situation économique plus difficile que les hommes. Les jeunes sont aussi nombreux à vivre sous le seuil de faible revenu. La pauvreté et les inégalités sont complexes quasi-impossibles à éradiquer. Il ne faut pas se surprendre qu'elles soient toujours présentes dans la société d'aujourd'hui. L'important, c'est de s'y intéresser, des les comprendre, et, pas par pas, d'aller de l'avant.

Annexe 1. Tableaux synthèse des territoires (MRC) de l'Abitibi-Témiscamingue

Tableau synthèse de certains indicateurs en lien avec la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, MRC d'Abitibi

Indicateurs	MRC d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	Québec	Breve lecture
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 2000)	Total : 3 520 Hommes : 1 705 Femmes : 1 820	Total : 22 170 Hommes : 10 160 Femmes : 12 010	Total : 1 345 490 Hommes : 597 635 Femmes : 747 855	Il existe deux différentes mesures du faible revenu : le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR), toutes deux de Statistique Canada.
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 1995)	16,2 %	17,8 %	23,4 %	SFR : 3 520 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu dans la MRC en 2000, selon le dernier recensement. Entre 1995 et 2000, on a remarqué une baisse de la part de personnes à faible revenu dans la MRC, suivant la tendance régionale.
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 2000)	14,9 %	15,7 %	19,1 %	
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2000)	3 030	20 010	934 730	MFR : En 2004, 2 670 personnes sont à faible revenu dans la MRC. Leur part, similaire à la part régionale, a légèrement diminué entre 2000 et 2004.
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2004)	2 670	17 840	948 790	
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2000)	11,9 %	13,2 %	12,7 %	Au nombre de 600 dans la MRC en 2004, les familles à faible revenu représentent 8,7 % des familles de la MRC, soit à peine un peu moins qu'en 2000. Leur part se situe toutefois sous la moyenne régionale. S'y ajoutent 840 personnes hors-famille (seules, etc.) à faible revenu.
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2004)	11,0 %	12,3 %	12,6 %	
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2000)	9,4 %	10,3 %	9,7 %	La tendance régionale est à l' accroissement de la part de familles monoparentales. Le même scénario se remarque dans la MRC. Toutefois, ces deux taux sont significativement moins élevés que celui du Québec.
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2004)	8,7 %	10,1 %	10,0 %	
Part de familles monoparentales parmi les familles (1996)	16,7 %	17,8 %	20,5 %	La part des personnes vivant seules dans la MRC demeure en deçà de la part régionale, qui se situe à son tour sous la part provinciale. Elle s'est toutefois accrue entre 1996 et 2001.
Part de familles monoparentales parmi les familles (2001)	18,8 %	20,4 %	22,7 %	
Part des personnes de 18 ans et plus vivant seules (1996)	11,2 %	12,4 %	13,7 %	Le taux d'emploi de la MRC équivalent presque au taux d'emploi régional, tant en 1996 qu'en 2001. Il est resté plutôt stable durant ce quinquennat.
Part des personnes de 18 ans et plus vivant seules (2001)	13,3 %	15,1 %	15,9 %	
Taux d'emploi (1996)	52,4 %	52,9 %	55,0 %	Suivant la tendance régionale à la baisse, le taux de prestataires a légèrement diminué dans la MRC entre 2001 et 2005. Il représente 1 205 adultes en 2005.
Taux d'emploi (2001)	52,2 %	52,7 %	58,9 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2001)	8,8 %	9,6 %	8,7 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2005)	7,6 %	8,3 %	7,8 %	

Revenu total des hommes (2000)	30 532 \$	31 535 \$	33 117 \$	Le revenu des hommes de la MRC est inférieur d'environ 1 000 \$ à celui des hommes de la région. Celui des femmes de la MRC égale presque celui des femmes de la région.
Revenu total des femmes (2000)	18 219 \$	18 491 \$	21 286 \$	
Revenu personnel par habitant (2005)	27 959 \$	27 062 \$	29 499 \$	Le revenu dans la MRC est légèrement inférieur à celui de la région.
Composition du revenu total (2000)	75,2 % revenus 17,5 % transferts 7,3 % autres	74,8 % revenus 17,4 % transferts 7,8 % autres	75,1 % revenus 13,9 % transferts 11,0 % autres	La part de transferts gouvernementaux parmi l'ensemble des revenus de la MRC se situe au même niveau que la moyenne régionale.
Revenus de placements par habitant (2005)	2 201 \$	1 901 \$	3 377 \$	Les revenus de placements de la population de la MRC sont parmi les plus élevés de la région.
Taux de sous-scolarisation 15 + (1996)	48,0 %	46,0 %	35,5 %	Le taux s'est beaucoup amélioré par rapport à 1996 et se situe au même niveau que la moyenne régionale, qui est toutefois sous celle du Québec.
Taux de sous-scolarisation 15 + (2001)	41,8 %	42,6 %	31,7 %	
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (1996)	19,8 %	23,1 %	27,9 %	Moins de ménages consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger dans la MRC que dans la région. Leur part est stable depuis 1996.
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2001)	19,5 %	21,5 %	23,2 %	
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (1996)	13,9 %	11,4 %	8,2 %	Entre 1996 et 2001, on remarque qu'une part moins grande des logements a besoin de réparations majeures dans la MRC. Cette part se compare à celle de la région, qui est supérieure à celle du Québec.
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (2001)	10,7 %	10,4 %	7,8 %	
Espérance de vie à la naissance (1998-2002)	77,5 ans	77,3 ans	78,9 ans	Se compare à la moyenne régionale, qui est toutefois moins élevée que la provinciale.
Population de 12 ans et plus vivant de l'insécurité alimentaire (2003)	2 820	16 463 13,5 %	775 612 12,2 %	Environ 2 820 personnes souffrent d'insécurité alimentaire dans la MRC.

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de la pauvreté et des inégalités*, qui sera rendu public en janvier 2007.

Tableau synthèse de certains indicateurs en lien avec la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, MRC d'Abitibi-Ouest

Indicateurs	MRC d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	Québec	Breve lecture
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	Total: 3 530 Hommes: 1 635 Femmes: 1 895	Total: 22 170 Hommes: 10 160 Femmes: 12 010	Total: 1 345 490 Hommes: 597 635 Femmes: 747 855	Il existe deux différentes mesures du faible revenu : le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR), toutes deux de Statistique Canada.
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (1995)	18,9 %	17,8 %	23,4 %	
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	16,3 %	15,7 %	19,1 %	SFR : 3 530 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu dans la MRC en 2000, selon le dernier recensement. Entre 1995 et 2000, on a remarqué une baisse de la part de personnes à faible revenu dans la MRC, suivant la tendance régionale.
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2000)	3 120	20 010	934 730	
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2004)	2 480	17 840	948 790	MFR : En 2004, 2 480 personnes sont à faible revenu dans la MRC. Leur part, similaire à la part régionale, a diminué entre 2000 et 2004.
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2000)	13,6 %	13,2 %	12,7 %	
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2004)	11,6 %	12,3 %	12,6 %	560 familles sont à faible revenu dans la MRC en 2004. Elles représentent 9,3 % des familles de la MRC, soit légèrement moins qu'en 2000. S'y ajoutent 810 personnes hors-famille (seules, etc.) à faible revenu.
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2000)	10,6 %	10,3 %	9,7 %	
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2004)	9,3 %	10,1 %	10,0 %	La tendance régionale est à l' accroissement de la part de familles monoparentales. Le même scénario se remarque dans la MRC. Toutefois, ces deux taux sont significativement moins élevés que celui du Québec. C'est dans cette MRC qu'on trouve la plus mince part de familles monoparentales.
Taux de familles monoparentales parmi les familles (1996)	14,0 %	17,8 %	20,5 %	
Taux de familles monoparentales parmi les familles (2001)	15,8 %	20,4 %	22,7 %	La part des personnes vivant seules dans la MRC demeure en deçà de la part régionale, qui se situe à son tour sous la part provinciale. Elle s'est toutefois accrue entre 1996 et 2001.
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (1996)	10,6 %	12,4 %	13,7 %	
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (2001)	13,8 %	15,1 %	15,9 %	Le taux d'emploi dans la MRC est demeuré inférieur à la moyenne régionale, tant en 1996 qu'en 2001.
Taux d'emploi (1996)	47,1 %	52,9 %	55,0 %	
Taux d'emploi (2001)	46,0 %	52,7 %	58,9 %	Suivant la tendance régionale à la baisse, le taux de prestataires a légèrement diminué dans la MRC entre 2001 et 2005. Il représente 1 264 adultes en 2005.
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2001)	10,5 %	9,6 %	8,7 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2005)	9,4 %	8,3 %	7,8 %	

Revenu total des hommes (2000)	28 223 \$	31 535 \$	33 117 \$	Le revenu des hommes de la MRC est inférieur d'environ 3 300 \$ à celui des hommes de la région.
Revenu total des femmes (2000)	16 280 \$	18 491 \$	21 286 \$	Celui des femmes de la MRC, de plus de 2 200 \$.
Revenu personnel par habitant (2005)	24 086 \$	27 062 \$	29 499 \$	Le revenu dans la MRC est le plus bas des cinq territoires de la région, inférieur à celui de la région.
Composition du revenu total (2000)	70,4 % revenus 21,1 % transferts 8,5 % autres	74,8 % revenus 17,4 % transferts 7,8 % autres	75,1 % revenus 13,9 % transferts 11,0 % autres	La part de transferts gouvernementaux parmi l'ensemble des revenus de la MRC est la plus élevée de la région, et 3,7 points au-dessus de la moyenne régionale.
Revenus de placements par habitant (2005)	1 631 \$	1 901 \$	3 377 \$	Les revenus de placements dans la MRC sont légèrement inférieurs à la moyenne régionale.
Taux de sous-scolarisation 15 + (1996)	51,2 %	46,0 %	35,5 %	Le taux s'est légèrement amélioré par rapport à 1996 mais demeure le plus élevé dans la région.
Taux de sous-scolarisation 15 + (2001)	49,3 %	42,6 %	31,7 %	
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (1996)	21,9 %	23,1 %	27,9 %	Moins de ménages consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger dans la MRC que dans la région.
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2001)	18,6 %	21,5 %	23,2 %	Leur part a diminué depuis 1996, donc la situation s'est améliorée .
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (1996)	13,7 %	11,4 %	8,2 %	Entre 1996 et 2001, on remarque qu'une part moins grande des logements ont besoin de réparations majeures dans la MRC. Cette part se compare à celle de la région, qui est supérieure à celle du Québec.
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (2001)	11,7 %	10,4 %	7,8 %	
Espérance de vie à la naissance (1998-2002)	77,7 ans	77,3 ans	78,9 ans	Se compare à la moyenne régionale, qui est toutefois moins élevée que la provinciale.
Population de 12 ans et plus vivant de l'insécurité alimentaire (2003)	2 492	16 463 13,5 %	775 612 12,2 %	Environ 2 492 personnes souffrent d'insécurité alimentaire dans la MRC.

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de la pauvreté et des inégalités*, qui sera rendu public en janvier 2007.

Tableau synthèse de certains indicateurs en lien avec la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, Ville de Rouyn-Noranda

Indicateurs	Ville de Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	Québec	Brève lecture
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	Total: 6 155 Hommes: 2 830 Femmes: 3 325	Total: 22 170 Hommes: 10 160 Femmes: 12 010	Total: 1 345 490 Hommes: 597 635 Femmes: 747 855	Il existe deux différentes mesures du faible revenu : le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR), toutes deux de Statistique Canada.
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (1995)	17,5 %	17,8 %	23,4 %	
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	15,7 %	15,7 %	19,1 %	SFR : 6 155 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu dans la Ville en 2000, selon le dernier recensement. Entre 1995 et 2000, on a remarqué une baisse de la part de personnes à faible revenu dans la Ville, suivant la tendance régionale.
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2000)	5 070	20 010	934 730	
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2004)	4 640	17 840	948 790	MFR : En 2004, 4 640 personnes sont à faible revenu dans la Ville. Leur part, similaire à la part régionale, a très peu bougé entre 2000 et 2004.
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2000)	12,3 %	13,2 %	12,7 %	
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2004)	11,8 %	12,3 %	12,6 %	1 110 familles sont à faible revenu dans la Ville, soit 8,9 % des familles. Leur part est demeurée presque stable par rapport à 2000. S'y ajoutent 1 770 personnes hors-famille (seules, etc.) à faible revenu.
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2000)	9,6 %	10,3 %	9,7 %	
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2004)	8,9 %	10,1 %	10,0 %	La part de familles monoparentales, suivant la tendance régionale, s'est accrue entre 1996 et 2001 dans la Ville. À 22,8 %, la Ville compte un fort taux de familles monoparentales, qui se compare à celui du Québec.
Taux de familles monoparentales parmi les familles (1996)	20,5 %	17,8 %	20,5 %	
Taux de familles monoparentales parmi les familles (2001)	22,8 %	20,4 %	22,7 %	La part des personnes vivant seules dans la Ville est supérieure à la part régionale, qui se situe quant à elle sous la part provinciale. Elle s'est accrue entre 1996 et 2001.
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (1996)	13,8 %	12,4 %	13,7 %	
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (2001)	16,4 %	15,1 %	15,9 %	Le taux d'emploi dans la Ville devance de quelques points la moyenne régionale. Il est demeuré plutôt stable entre 1996 et 2001.
Taux d'emploi (1996)	54,6 %	52,9 %	55,0 %	
Taux d'emploi (2001)	54,7 %	52,7 %	58,9 %	Suivant la tendance régionale à la baisse de très près, le taux de prestataires a légèrement diminué dans la Ville entre 2001 et 2005 et se compare au taux régional. Il représente 2 229 adultes en 2005.
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2001)	9,8 %	9,6 %	8,7 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2005)	8,6 %	8,3 %	7,8 %	

Revenu total des hommes (2000)	32 989 \$	31 535 \$	33 117 \$	Le revenu des hommes de la Ville est supérieur d'environ 1 500 \$ à celui des hommes de la région et s' approche de celui des hommes du Québec. Celui des femmes de la Ville dépasse celui des femmes de la région de plus de 1 200 \$.
Revenu total des femmes (2000)	19 744 \$	18 491 \$	21 286 \$	
Revenu personnel par habitant (2005)	29 127 \$	27 062 \$	29 499 \$	Le revenu dans la Ville est le plus élevé parmi les MRC et se situe au niveau du revenu québécois.
Composition du revenu total (2000)	74,7 % revenus 16,3 % transferts 9,0 % autres	74,8 % revenus 17,4 % transferts 7,8 % autres	75,1 % revenus 13,9 % transferts 11,0 % autres	La part de transferts gouvernementaux parmi l'ensemble des revenus de la Ville s'approche de la moyenne régionale.
Revenus de placements par habitant (2005)	1 699 \$	1 901 \$	3 377 \$	Les revenus de placements de la population de la Ville s'approchent de la moyenne régionale.
Taux de sous-scolarisation 15 + (1996)	39,4 %	46,0 %	35,5 %	Le taux de sous scolarisation est demeuré plutôt stable depuis 1996 mais se veut plus intéressant que la moyenne régionale, sans égaler celle du Québec.
Taux de sous-scolarisation 15 + (2001)	38,6 %	42,6 %	31,7 %	
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (1996)	24,8 %	23,1 %	27,9 %	Davantage de ménages consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger dans la Ville que dans les autres MRC, et dans la région. Leur part est stable depuis 1996, et se compare à la situation québécoise.
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2001)	24,0 %	21,5 %	23,2 %	
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (1996)	9,3 %	11,4 %	8,2 %	Entre 1996 et 2001, la part des logements ayant besoin de réparations majeures est demeurée stable dans la Ville. Cette part se compare à celle de la région, qui est toutefois supérieure à celle du Québec.
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (2001)	9,7 %	10,4 %	7,8 %	
Espérance de vie à la naissance (1998-2002)	77,8 ans	77,3 ans	78,9 ans	Se compare à la moyenne régionale, qui est toutefois moins grande que la provinciale.
Population de 12 ans et plus vivant de l'insécurité alimentaire (2003)	4 594	16 463 13,5 %	775 612 12,2 %	Environ 4 594 personnes souffrent d'insécurité alimentaire dans la MRC.

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de la pauvreté et des inégalités*, qui sera rendu public en janvier 2007.

Tableau synthèse de certains indicateurs en lien avec la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, MRC de Témiscamingue

Indicateurs	MRC de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	Québec	Brève lecture
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	Total: 2 270 Hommes: 1 050 Femmes: 1 220	Total: 22 170 Hommes: 10 160 Femmes: 12 010	Total: 1 345 490 Hommes: 597 635 Femmes: 747 855	Il existe deux différentes mesures du faible revenu : le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR), toutes deux de Statistique Canada.
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (1995)	14,7 %	17,8 %	23,4 %	
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	13,9 %	15,7 %	19,1 %	SFR : 2 270 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu dans la MRC en 2000, selon le dernier recensement. Entre 1995 et 2000, on a remarqué une très légère baisse de la part de personnes à faible revenu dans la MRC, suivant la tendance régionale.
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2000)	2 420	20 010	934 730	
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2004)	2 150	17 840	948 790	MFR : En 2004, 2 150 personnes sont à faible revenu dans la MRC. Leur part, similaire à la part régionale, a très légèrement diminué entre 2000 et 2004.
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2000)	13,4 %	13,2 %	12,7 %	
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2004)	12,4 %	12,3 %	12,6 %	540 familles sont à faible revenu dans la MRC, soit 10,9 % des familles. Leur part est demeurée stable par rapport à 2000, et se compare à la part régionale. S'y ajoutent 490 personnes hors-famille (seules, etc.) à faible revenu.
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2000)	10,9 %	10,3 %	9,7 %	
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2004)	10,9 %	10,1 %	10,0 %	La part de familles monoparentales a très légèrement crû entre 1996 et 2001. Le taux de familles monoparentales demeure toutefois sous la moyenne régionale, et bien en dessous de la moyenne provinciale.
Taux de familles monoparentales parmi les familles (1996)	16,4 %	17,8 %	20,5 %	
Taux de familles monoparentales parmi les familles (2001)	17,7 %	20,4 %	22,7 %	La part des personnes vivant seules dans la MRC demeure en moyenne en deçà de la part régionale, qui se situe à son tour sous la part provinciale. Elle s'est toutefois accrue entre 1996 et 2001.
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (1996)	9,1 % (sud) ¹ 13,0 % (nord)	12,4 %	13,7 %	
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (2001)	11,5 % (sud) 14,8 % (nord)	15,1 %	15,9 %	Le taux d'emploi de la MRC se situait en 2001 sensiblement au même niveau que celui de la région. Il a subi une réelle amélioration entre 1996-2001.
Taux d'emploi (1996)	50,9 %	52,9 %	55,0 %	
Taux d'emploi (2001)	53,7 %	52,7 %	58,9 %	Le taux de prestataires a à peine diminué dans la MRC entre 2001 et 2005. Parmi les MRC, il est le plus bas , sous la moyenne régionale. Il représente 710 adultes en 2005.
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2001)	7,2 %	9,6 %	8,7 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2005)	6,5 %	8,3 %	7,8 %	

Revenu total des hommes (2000)	30 618 \$	31 535 \$	33 117 \$	Le revenu des hommes de la MRC est inférieur de près de 1 000 \$ à celui des hommes de la région. Celui des femmes de la MRC est légèrement supérieur à celui des femmes de la région.
Revenu total des femmes (2000)	19 270 \$	18 491 \$	21 286 \$	
Revenu personnel par habitant (2005)	22 831 \$	27 062 \$	29 499 \$	Le revenu dans la MRC est inférieur à celui de la région.
Composition du revenu total (2000)	75,0 % revenus 17,9 % transferts 7,1 % autres	74,8 % revenus 17,4 % transferts 7,8 % autres	75,1 % revenus 13,9 % transferts 11,0 % autres	La part de transferts gouvernementaux parmi l'ensemble des revenus de la MRC se compare à la moyenne régionale.
Revenus de placements par habitant (2005)	1 225 \$	1 901 \$	3 377 \$	Les revenus de placements de la population de la MRC sont les moins élevés de la région.
Taux de sous-scolarisation 15 + (1996)	47,2 %	46,0 %	35,5 %	Le taux de sous scolarisation s'est beaucoup amélioré entre 1996 et 2001 et est sensiblement au même niveau que la moyenne régionale, qui est toutefois derrière le Québec.
Taux de sous-scolarisation 15 + (2001)	41,4 %	42,6 %	31,7 %	
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (1996)	19,6 %	23,1 %	27,9 %	C'est au Témiscamingue que la part des ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement est la plus mince . Elle a même légèrement diminué depuis 1996.
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2001)	17,4 %	21,5 %	23,2 %	
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (1996)	12,9 %	11,4 %	8,2 %	Entre 1996 et 2001, la part des logements ayant besoin de réparations majeures est demeurée stable dans la MRC. Leur part est légèrement supérieure à celle de la région, qui est supérieure à celle du Qc.
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (2001)	12,5 %	10,4 %	7,8 %	
Espérance de vie à la naissance (1998-2002)	77,5 ans	77,3 ans	78,9 ans	Se compare à la moyenne régionale, qui est toutefois moins grande que la provinciale.
Population de 12 ans et plus vivant de l'insécurité alimentaire (2003)	2 004	16 463 13,5 %	775 612 12,2 %	Environ 2 004 personnes souffrent d'insécurité alimentaire dans la MRC.

1. Le libellé nord correspond au territoire de CSSS de Lac-Témiscamingue; celui de sud correspond au territoire de CSSS de Témiscamingue-et-de-Kipawa.
Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de la pauvreté et des inégalités*, qui sera rendu public en janvier 2007.

Tableau synthèse de certains indicateurs en lien avec la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, MRC de La Vallée-de-l'Or

Indicateurs	MRC de La Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	Québec	Brève lecture
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	Total: 6 690 Hommes: 2 940 Femmes: 3 745	Total: 22 170 Hommes: 10 160 Femmes: 12 010	Total: 1 345 490 Hommes: 597 635 Femmes: 747 855	<p>Il existe deux différentes mesures du faible revenu : le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR), toutes deux de Stat. Canada.</p> <p>SFR : 6 690 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu dans la MRC en 2000, selon le dernier recensement. Leur part est légèrement supérieure à celle de la région. Entre 1995 et 2000, on a remarqué une intéressante baisse de la part de personnes à faible revenu dans la MRC, suivant la tendance régionale.</p> <p>MFR : En 2004, 5 910 personnes sont à faible revenu dans la MRC. Leur part est légèrement supérieure à celle de la région. Elle est demeurée plutôt stable entre 2000 et 2004.</p> <p>1 280 familles sont à faible revenu dans la MRC, soit 10,7 % des familles. Leur part est demeurée plutôt stable depuis 2000. S'y ajoutent 1 780 personnes hors-famille (seules, etc.) à faible revenu.</p> <p>La part de familles monoparentales, suivant la tendance régionale, s'est accrue entre 1996 et 2001 dans la MRC. Avec un taux de 22,7 %, la MRC compte un fort taux de familles monoparentales, qui se compare à celui du Québec.</p> <p>La part des personnes vivant seules dans la MRC est à peine supérieure à la part régionale, qui se situe quant à elle sous la part provinciale. Elle s'est toutefois accrue entre 1996 et 2001.</p> <p>Le taux d'emploi de la MRC devance celui de la région, mais a toutefois connu une légère baisse entre 1996 et 2001.</p> <p>Suivant la tendance régionale à la baisse de très près, le taux de prestataires a légèrement diminué dans la MRC entre 2001 et 2005 et n'est pas loin du taux régional. Il représente 2 550 adultes en 2005.</p>
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (1995)	19,6 %	17,8 %	23,4 %	
Taux de personnes sous le seuil de faible revenu (2000)	16,5 %	15,7 %	19,1 %	
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2000)	6 370	20 010	934 730	
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2004)	5 910	17 840	948 790	
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2000)	14,5 %	13,2 %	12,7 %	
Taux de personnes dans les familles à faible revenu (MFR, 2004)	13,7 %	12,3 %	12,6 %	
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2000)	11,2 %	10,3 %	9,7 %	
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2004)	10,7 %	10,1 %	10,0 %	
Taux de familles monoparentales parmi les familles (1996)	18,4 %	17,8 %	20,5 %	
Taux de familles monoparentales parmi les familles (2001)	22,7 %	20,4 %	22,7 %	
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (1996)	13,3 %	12,4 %	13,7 %	
Taux des personnes de 18 ans et plus vivant seules (2001)	16,1 %	15,1 %	15,9 %	
Taux d'emploi (1996)	55,5 %	52,9 %	55,0 %	
Taux d'emploi (2001)	54,0 %	52,7 %	58,9 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2001)	10,3 %	9,6 %	8,7 %	
Taux d'adultes prestataires de l'assistance-emploi (2005)	9,0 %	8,3 %	7,8 %	

Revenu total des hommes (2000)	32 916 \$	31 535 \$	33 117 \$	Le revenu des hommes de la MRC est supérieur d'environ 1 400 \$ à celui des hommes de la région. Celui des femmes de la MRC égale celui des femmes de la région.
Revenu total des femmes (2000)	18 242 \$	18 491 \$	21 286 \$	
Revenu personnel par habitant (2005)	27 813 \$	27 062 \$	29 499 \$	Le revenu dans la MRC est légèrement supérieur à celui de la région.
Composition du revenu total (2000)	76,5 % revenus 16,5 % transferts 7,0 % autres	74,8 % revenus 17,4 % transferts 7,8 % autres	75,1 % revenus 13,9 % transferts 11,0 % autres	La part de transferts gouvernementaux parmi l'ensemble des revenus de la MRC s'approche de la moyenne régionale.
Revenus de placements par habitant (2005)	2 318 \$	1 901 \$	3 377 \$	Les revenus de placements de la population de la MRC sont les plus élevés de la région.
Taux de sous-scolarisation 15 + (1996)	48,0 %	46,0 %	35,5 %	Le taux de sous scolarisation s'est beaucoup amélioré entre 1996 et 2001 et est sensiblement au même niveau que la moyenne régionale, derrière le Québec.
Taux de sous-scolarisation 15 + (2001)	43,7 %	42,6 %	31,7 %	
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (1996)	24,9 %	23,1 %	27,9 %	Davantage de ménages consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger dans la MRC que dans la région. Leur part a légèrement diminué depuis 1996, et se compare à la situation québécoise.
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2001)	23,3 %	21,5 %	23,2 %	
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (1996)	10,2 %	11,4 %	8,2 %	Entre 1996 et 2001, la part des logements ayant besoin de réparations majeures est demeurée stable dans la MRC. Elle se situe au même niveau que celle de la région, qui est supérieure à celle du Qc.
État des logements : part ayant besoin de réparations majeures (2001)	9,5 %	10,4 %	7,8 %	
Espérance de vie à la naissance (1998-2002)	76,0 ans	77,3 ans	78,9 ans	Légèrement inférieure à la moyenne régionale, qui est aussi moins longue que la provinciale.
Population de 12 ans et plus vivant de l'insécurité alimentaire (2003)	4 964	16 463 13,5 %	775 612 12,2 %	Environ 4 964 personnes souffrent d'insécurité alimentaire dans la MRC.

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de la pauvreté et des inégalités*, qui sera rendu public en janvier 2007.

Bibliographie

BEAULÉ, Guillaume, *La population vivant sous le seuil de faible revenu en Abitibi-Témiscamingue : un survol de la situation*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

BELLOT, Sylvie, *Portraits de santé 2005 et 2006*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

BERNÈCHE, Francine et Bertrand PERRON, *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, 2003, Québec, Institut de la Statistique du Québec.

BERNÈCHE, Francine, *Portrait global des compétences en littératie*, Institut de la statistique du Québec, 2006.

COLLINI, Mariella, *Pauvreté et appauvrissement en Abitibi-Témiscamingue*, Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL, *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre, document synthèse*, 2006.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE, *Mémoire : Lutte à la pauvreté : agir tout de suite et sur le long terme*, 2001.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Indicateurs relatifs à la pauvreté et à la clientèle prestataire de l'assistance-emploi, régions et ensemble du Québec (1996-2001) et Recueil statistique sur la pauvreté et l'évolution de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2001.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Le positionnement de la région et des territoires de centre local d'emploi (CLE) d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale 1996 et 2001, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

ENCYCLOPÉDIE WIKIPÉDIA, Définitions de la pauvreté. <http://fr.wikipedia.org>

MUNICIPALITÉS, *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales*, mai-juin 2002.

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Profil de l'Abitibi-Témiscamingue et profil de chaque MRC tirés du Recensement 2001 de Statistique Canada*, 2003.

STATISTIQUE CANADA, *Enquête de santé des collectivités canadiennes*, 2000-2001, 2003 et 2005.

STATISTIQUE CANADA, *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesure de faible revenu de 2002*, 2005. <http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/75F0002MIF2005003.pdf>

STATISTIQUE CANADA, *Mesure de faible revenu au Canada*, 2004.